



Corruption

# Issad Rebrab et les frères Kouninef arrêtés par la Gendarmerie



Le patron de Cevital, Issad Rebrab et les frères Kouninef (Noah, Abdelkader Karim et Reda) ont été arrêtés hier matin par la Brigade de recherche de la Gendarmerie nationale annonce la télévision publique. Rebrab est poursuivi pour «surfacturation, fausses déclarations sur le mouvements des capitaux,

importation avec avantages douaniers du matériel usagé». Quant aux frères Kouninef, ils sont arrêtés dans le cadre d'une enquête sur la «conclusion de marchés publics avec l'Etat et non-respect des engagements contractuels, trafic d'influence avec des fonctionnaires publics et détournement de foncier».

Lire pages 24



Quotidien National d'Information - 8<sup>e</sup> Année - Mardi 23 avril 2019 - 17 Chaâbane 1440 - N° 2077 - Algérie : 10 DA / 1 €

[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)

Concertation nationale : Même Bensalah n'y était pas !

# Carnaval fi dechra



Habba El Okbi évoque l'élection présidentielle le 4 juillet prochain

## Le ridicule ne tue pas

Lire page 3

# 21 Echos du jour

## Effondrement d'un immeuble à Alger 2 morts, selon un bilan provisoire

Un enfant âgé de 3 ans et un adulte d'une trentaine d'années, ont trouvé la mort par suite de l'effondrement d'un immeuble de 4 étages situé à proximité de la mosquée Ketchaoua (Basse Casbah) à Alger. L'immeuble situé sur la rue Tamglit, s'est affaissé vers 5h55 du matin a indiqué le

chargé de l'information de la Protection civile, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah. Les opérations de recherche d'autres victimes potentielles se poursuivent par les services de la Protection civile qui ont mobilisé à cet effet 5 ambulances, soutenus par l'unité de Dar El Beida.



## Mila 10 collégiens blessés dans un accident de la route à Oued El Athmania

Dix élèves du collège d'enseignement moyen (CEM) Betebakh relevant de la commune d'Oued El Athmania (wilaya de Mila) ont été blessés, dimanche, au lieu-dit «Dlorme», dans une collision entre un bus de transport scolaire et un véhicule, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile, relevant de la commune d'Oued El Athmania, sont intervenus pour porter secours et assistance aux collégiens blessés dont l'âge oscille entre 12 et 16 ans et les transporter aux urgences de l'hôpital de cette collectivité locale, a précisé la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes de l'accident.

## Aïn Defla Saisie de près de 11 kg de kif traité à Khemis Meliana

Les services de sécurité d'Aïn Defla ont arrêté récemment un individu s'adonnant au trafic de drogue, et saisi près de 11kg de cette substance prohibée, a-t-on appris, dimanche, de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Exploitant de manière exhaustive des informations précises faisant état d'un individu (39 ans) s'adonnant au trafic de kif traité à Aïn Defla, les éléments de la Brigade de recherches et d'investigations (BRI) de la sûreté de wilaya ont réussi à arrêter ce dernier consécutivement à un barrage dressé sur la RN 4. La fouille de son véhicule a permis de trouver 10,74 kg de kif traité minutieusement dissimulée, a précisé la même source, qui signale que son fournisseur, actuellement en fuite, est activement recherché. La mise hors d'état de nuire de ce criminel a permis de faire obstacle à la création d'un réseau versé dans le trafic de drogue, a-t-on fait savoir, faisant état de la saisie de 2 véhicules qui servaient au transport de la marchandise. Présenté dimanche aux instances judiciaires compétentes du tribunal de Aïn Defla, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt dans l'attente de son jugement.

## Lutte contre la criminalité 26 orpailleurs arrêtés à Tamanrasset et In Guezzam

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 21 avril 2019 à Tamanrasset et Aïn Guezzam - 6° RM, 26 orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, 5 groupes électrogènes, 5 marteaux-

piqueurs et 1000 litres de carburant». Par ailleurs, un détachement de l'ANP, en coordination avec les services de la Sûreté nationale a saisi, à Béchar - 3° RM, «21,4 kg de kif traité», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Tébessa -

5° RM, «2 narcotrafiquants en leur possession 2476 comprimés psychotropes». Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements de l'ANP ont appréhendé, à Tamanrasset, «50 immigrants clandestins de différentes nationalités».

## Tizi-Ouzou Dérapage d'un bus de supporters du MC Oran, 12 blessés

Douze supporters du MC Oran ont été blessés dimanche soir suite au dérapage, à Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou) du minibus qui les transportait, a indiqué la Protection civile dans un communiqué. L'accident s'est produit vers 19h30, lorsque le minibus au bord duquel voyageaient les supporters du MC Oran, qui ont assisté au match qui a opposé leur équipe à la JS Kabylie au stade 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou (ligue 1 - 26<sup>e</sup> journée, victoire de la JSK 4-2),

a dérapé à cause de la chaussée glissante, à hauteur du lieu-dit «Les Toumi», à l'entrée de la ville de Draâ Ben Khedda, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué de même source. Les éléments de l'unité de la Protection civile de Draâ Ben Khedda sont intervenus pour évacuer les blessés vers le CHU Nédir-Mohamed de Tizi-Ouzou, où ils ont reçu les soins nécessaires, selon le même communiqué.

## Béjaïa 5 morts et 7 blessés dans une collision à Laâzib

Cinq personnes ont été tuées et 7 autres blessées, dont 3 se trouvent dans un état grave, dans une collision frontale entre un camion semi-remorque et un véhicule utilitaire, survenue ce lundi sur la RN 26 à hauteur de Laâzib, entre Sidi-Aïch et Ifri Ouzellaguene (60 km à l'ouest de Béjaïa), a rapporté la Protection civile. Les victimes, pour essentiel des travailleurs d'une entreprise locale convoyés à bord du véhicule utilitaires, ont été transférées à l'hôpital de Sidi-Aïch, a-t-on indiqué, ajoutant que les blessés quant à eux souffrent de graves lésions. Les circonstances exactes de cet incident n'ont pas été déterminées dans l'immédiat, néanmoins il a été fait état d'une chaussée glissante à cause des pluies enregistrées en début de matinée. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale.

## Pêcheur disparu à Tipasa Poursuite des recherches pour la 3<sup>e</sup> journée consécutive en dépit du mauvais temps

Les recherches engagées par les services de la Protection civile de Tipasa, soutenus par des citoyens et des gardes-côtes, se sont poursuivies, lundi, pour la 3<sup>e</sup> journée consécutive, et ce, en dépit des mauvaises conditions climatiques régnantes, en vue de retrouver un pêcheur disparu depuis la nuit de vendredi, dans la région de Chenoua, à l'ouest de la wilaya. Selon la direction de la Protection civile de la wilaya, il s'agit du dénommé Farid (45 ans), un amateur de pêche de la ville de Hadjout, marié et père de 3 enfants, sorti dans la nuit de vendredi à samedi, pour pêcher à la ligne, au lieu-dit «Kouchet El Djir», «une

plage rocheuse interdite à la baignade et à la pêche, de la corniche de Chenoua, où il aurait disparu pour des raisons encore inconnues». Les recherches engagées, sur une distance de sept km du littoral de Tipasa à l'Est jusqu'à la région «El Beldj» à l'Ouest, ont mobilisé nombre d'équipes de la Protection civile, soutenues par des gardes-côtes, équipés de moyens matériels importants (zodiacs et hélicoptères), «sans résultats aucun», a souligné la même source, déplorant les «mauvaises conditions climatiques, qui ont rendu difficile la mission des équipes de recherche», es-il signalé



<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p><b>Directeur Général Fondateur</b> Tewfiq Meraou</p> <p><b>L'ECHO D'ALGERIE</b> Quotidien National d'Information</p>	<p><b>Directeur de la Publication</b> Ahsene Saaid</p> <p><b>Rédacteur en Chef</b> Mouloud Hamdi</p> <p><b>Directeur Technique</b> Walid Boumaaraf</p>	<p><b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger <b>Rédaction</b> : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p><b>Direction de la publicité</b> : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p><b>Anep</b> Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p><b>Diffusion</b> Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com</p> <p>f L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information</p> <p>t @echodalgerie_dz</p>			

## Transition politique

## La rencontre de Bensalah tourne au fiasco

La rencontre de concertation à laquelle a appelé le chef de l'Etat intérimaire, Abdelkader Bensalah, hier, au Palais des nations à Club des Pins, a tourné au fiasco. Et pour cause, les partis et personnalités qui ont été conviés à assister à cette rencontre, ont décliné l'invitation et même parmi ceux qui ont été présents à l'ouverture des travaux, certains se sont retirés, à l'instar du représentant du Front El Moustakbal.

Cette rencontre avait pour objectif de négocier les mécanismes de la mise en place d'une instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation des élections. Des responsables de partis politiques, des représentants de la société civile, des personnalités nationales, des juristes, notamment les constitutionnalistes ont été conviés à cette rencontre dont les travaux se déroulaient à huis clos. Plusieurs partis politiques et personnalités nationales ont déjà décliné l'invitation de la présidence de la République à cette rencontre de concertation destinée à débattre de la situation politique du pays et des moyens de garantir la transparence de l'élection présidentielle, prévue le 4 juillet prochain. La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a décliné l'invitation du chef de l'Etat, affirmant dans une vidéo publiée sur la page Facebook officielle du parti, que «ces concertations, sont une manœuvre visant à imposer la continuité du même système, en imposant l'élection présidentielle le 4 juillet prochain». De son côté, le président du parti du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, a annoncé qu'il ne participera pas à cette rencontre, appelant à «la mise à l'écart des symboles du régime». Le président de Talaie el Hourriyet, Ali Benflis, a estimé que «ces concertations sont inopportunes et hors du sujet de l'heure et ne manqueront pas d'être perçues par notre peuple comme une provocation visant à éluder la réponse à ses justes revendications». Le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderezak Makri, a décliné également l'invitation de la présidence, expliquant sur sa page Facebook que pour le MSP cette rencontre «constitue une atteinte à la volonté populaire et est à même d'aggraver la situation» appelant «toutes les forces politiques et civiles à son boycott». Le président du Front justice et développement (FJD), Abdellah Djaballah, a réaffirmé le refus de son parti de dialoguer avec «une personnalité rejetée par le peuple algérien et dont le départ est réclamé par des millions de citoyens». Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a annon-



cé, de son côté, qu'il ne participera à cette rencontre, considérant que «l'invitation à la concertation (...) est une réflexion sans objet tant qu'une solution n'est pas trouvée pour répondre aux revendications du Hirk populaire». Le Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD) a estimé, pour sa part, que cette rencontre «n'avait pas de légitimité populaire». Le PNSD a affirmé, dans son communiqué, «respecter et adhérer entièrement aux revendications du peuple». Le Mouvement populaire algérien (MPA) a réaffirmé, dimanche, sa décision de ne pas participer à la rencontre de concertation, considérant que «le climat général prévalant n'est pas opportun pour l'organisation de cette présidentielle». Le Parti de la liberté et la justice (PLJ), dirigé par Mohamed Saïd, a jugé «inutiles» ces consultations menées par «des parties du Pouvoir rejetées par le peuple». Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait reçu les anciens présidents de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelaziz Ziari, et Larbi Ould Khelifa, ainsi que le juriste Miloud

Brahimi, en tant que personnalités nationales dans le cadre des rencontres de concertation que prône le chef de l'Etat dans le traitement de la situation politique du pays. Bensalah s'est entretenu également avec le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd et le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini. Bensalah s'était engagé à mettre en place, en concertation avec la classe politique et civile citoyenne, «une institution nationale collégiale, souveraine dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions nécessaires de préparation et d'organisation d'élections nationales honnêtes et transparentes». «C'est en concertation avec la classe politique et civile citoyenne que je me propose, en priorité et en urgence, de créer une institution nationale collégiale, souveraine dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions nécessaires de préparation et d'organisation d'élections nationales honnêtes et transparentes», a-t-il affirmé dans un discours à la Nation après la prise de ses fon-

ctions de chef d'Etat en vertu des dispositions de l'article 102 de la Constitution. Soutenant que «le gouvernement et les services administratifs concernés seront chargés de la soutenir et de l'accompagner dans l'accomplissement de ses missions en toute liberté», il a exhorté «tout un chacun à surmonter les divergences et nous investir dans une action collective historique à la hauteur des défis de l'étape, reposant sur les valeurs de solidarité, de cohésion et d'abnégation dans le but d'atteindre l'objectif suprême, c'est-à-dire poser les fondements de l'Algérie du futur». A ce propos, Bensalah avait assuré qu'il «veillerait à ce que le cadre juridique y afférent soit élaboré et mis en forme dans le meilleur délai», exhortant la classe politique et citoyenne à «faire preuve d'innovation, de participation et de confiance pour construire ensemble ce nouvel édifice juridique qui ouvrira la voie à la mise en place d'un tout nouveau système politique répondant aux aspirations» du peuple algérien.

T. Benslimane

Même Bensalah n'y était pas !  
Carnaval fi dechra

Les consultations politiques lancées par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, entamées, hier, au Centre international des conférences, tournent au ridicule.

A peine une quarantaine de personnes dont des universitaires et des représentants de la «société civile» ont honoré l'invitation du chef de l'Etat par intérim. Comble du paradoxe, et signe du non sérieux d'une telle rencontre censée discuter de l'avenir du pays, même ce dernier n'a pas jugé utile de se pointer pour recevoir ses invités. C'est en effet au secrétaire général de la présidence sous Bouteflika, Habba El Okbi, qu'a échu la mission de diriger ces consultations politiques boycottées par toute la classe politique entre partis du pouvoir et ceux de l'opposition. En effet, seuls Belkacem Sahli de l'ANR, Fillali Ghouini d'Ennhada et Abdelaziz Belaïd du Front El Moustakbal ont fait le déplacement au palais des nations. Encore qu'Abdelaziz Belaïd qui a sans doute constaté sa faute politique d'avoir accepté de cautionner cette rencontre, a décidé de se retirer en signe de protestation contre le huis clos des travaux. La conférence à travers laquelle Abdelkader Bensalah et ses sponsors pensait pouvoir prendre à contre-pied le mouvement populaire, a donc pris l'allure d'un monologue carnavalesque. Son absence en tout cas en dit long sur son terrible constat que cette offre politique est net décalage par rapport aux exigences de la rue qui demande y compris sa tête et celles de tous ceux qui avaient fricoté avec l'ancien régime.

T. M.

Habba El Okbi évoque l'élection présidentielle le 4 juillet prochain  
Le ridicule ne tue pas

Au moment où les 43 millions d'Algériens la rejettent de toutes leurs forces, le secrétaire général de la Présidence de la République, Habba El Okbi, a affirmé que les consultations lancées par le chef de l'Etat avec les partis politiques et les personnalités nationales «se poursuivront» jusqu'à l'élection présidentielle qui «se tiendra dans les délais constitutionnels», le 4 juillet prochain. La prochaine élection présidentielle, fixée au 4 juillet prochain, tel qu'annoncé par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, «est consacrée dans la Constitution», a déclaré le SG de la Présidence, en marge de la rencontre de concertation tenue au Palais des Nations (Club des Pins-Alger) sur les mécanismes de création d'une instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation des élections. Concernant la rencontre de concertation, Habba El Okbi a indiqué que «les consultations engagées par le chef de l'Etat avec les partis politiques et les personnalités nationales se poursuivront, car il s'agit de l'avenir du pays et de l'organisation d'élections libres et transparentes», ajoutant que ces consultations visent à «asseoir la démocratie, à organiser des élections libres et transparentes et à instaurer un nouveau régime politique». Répondant à une question relative aux partis qui ont boycotté cette rencontre, El Okbi a fait savoir que la Présidence «a invité tout le monde aux consultations sur une question d'une extrême importance», estimant que l'opposition «a sa propre logique».

T. M.

## Présidence

# L'importance de l'action collégiale pour l'avenir du pays

Le secrétaire général (SG) à la présidence de la République, Habba El Okbi a mis en avant, ce lundi, à Alger, l'importance de «l'action collégiale et de concertation dans tout ce qui concerne les questions nationales qui déterminent l'avenir du pays, y compris celle inhérente à la création d'une Instance nationale de préparation et de surveillance de la prochaine présidentielle».



Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre de concertation autour de la création d'une Instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation de la prochaine présidentielle, El Okbi a indiqué que les participants «ont débattu, en toute liberté et se sont mis d'accord sur la nécessaire création de cette Instance inclusive», mettant en relief l'importance de «l'action collégiale et de concertation dans toutes les questions nationales et les points déterminant l'avenir du pays, y compris celle de la création de cette Instance qui répond à la revendication de notre peuple en matière d'organisation d'une élection libre et régulière». Après avoir indiqué que les conclusions de cette conférence «seront soumises au chef de l'Etat», le SG a précisé que «l'organisation d'une élection transparente et régulière aboutira à l'édification d'un nouveau régime politique qui

répond aux différentes aspirations exprimées». Rappelant que le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah «poursuivra, au quotidien, les concertations avec la classe politique et les personnalités», le même responsable a mis en exergue que la rencontre tenue ce lundi, était «complémentaire des concertations qu'entretient le chef de l'Etat. Une réunion lors de laquelle, poursuit le SG, les participants n'avaient pas posé la question du report de la prochaine Présidentielle.

El Okbi a, en outre, ajouté qu'il était du droit de la classe politique ainsi que des partis participant à l'élection de soulever leurs préoccupations». Répondant à une question si la présidence de la République «dialoguerait avec les représentants du mouvement populaire», El Okbi a indiqué que «le dialogue sera avec l'ensemble des parties qui y adhèrent».

A. S.

## Tourisme

## Benmessaoud appelle à intensifier le contrôle des entreprises chargées de la réalisation des structures touristiques

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a appelé, ce lundi, à Alger, à la nécessaire intensification du contrôle des entreprises chargées de la réalisation des structures de tourisme et d'hôtellerie en vue de rattraper le retard accusé. S'exprimant lors d'une rencontre nationale dédiée aux préparatifs de la saison estivale 2019 en présence des directeurs du tourisme et de l'artisanat des différentes wilayas du pays, Benmessaoud a mis en avant le nécessaire suivi des réalisations touristiques en vue de réunir toutes les conditions permettant de hisser la qualité des prestations fournies aux touristes, notamment en ce qui a trait à l'hébergement, la restauration, les prestations en matière de culture et de divertissement, en général. Le ministre a indiqué, à ce titre, que le nombre de structures hôtelières devant être mises en service lors de la prochaine saison estivale s'élevait à 83 nouveaux hôtels au niveau national, des structures, a-t-il dit, qui permettront d'assurer 12 000 nouveaux lits, mettant l'accent, à ce propos, sur l'amélioration des prestations et l'application de tarifs compétitifs. Rappelant également dans ce cadre, les accords conclus avec les partenaires sociaux en 2018, lesquels ont donné des résultats positifs au profit des familles algériennes ayant bénéficié de vacances à des tarifs compétitifs, Benmessaoud a insisté sur l'impératif appui des activités culturelles, artistiques, ainsi que sur le renforcement de l'artisanat. Le ministre a mis en relief, à cet égard, l'importance de

consolider la promotion, d'appuyer l'investissement dans le tourisme, d'encourager le tourisme domestique, d'augmenter le nombre des plages autorisées à la baignade et de permettre aux hôtels de tourisme disponibles à exploiter les plages situées dans leur entourage immédiat dans le cadre de la loi. D'autre part, le ministre a appelé au soutien de l'action sectorielle pour mener à bien l'activité touristique, à travers la facilitation de l'accueil des citoyens parmi la communauté algérienne établie à l'étranger, ainsi que des touristes, au niveau des aéroports, ports, postes frontaliers.

Le ministre en charge du secteur a, par ailleurs, focalisé sur l'impérative consolidation du travail en vue de parvenir à la gestion et à l'exploitation professionnelles des plages, à travers une bonne formation et l'acquisition du savoir-faire et la réactivation des acquis en matière de promotion, d'information, de coordination et d'initiatives, au moyen de campagnes de nettoyage des plages et sites touristiques et la valorisation du patrimoine local. Pour sa part, le Directeur général du groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), Lazhar Bounafaa, a estimé l'enveloppe budgétaire affectée à l'investissement touristique au sein du Groupe, à 102 milliards de dinars, avant d'appeler à la nécessité de réviser les taxes appliquées sur les activités touristiques et hôtelières qui s'élèvent à 25%, un taux, a-t-il ajouté, qui induit une hausse du coût des vacances.



## Ramadhan et l'été

## L'eau du barrage El Mouane assurera l'alimentation en eau la wilaya de Sétif durant le Ramadhan et l'été



Le ministre des Ressources en Eau, Ali Hammam, a affirmé à Sétif que le volume des eaux stocké actuellement au barrage El Mouane de Sétif suffira pour garantir l'alimentation de la population de la wilaya en eau potable durant le Ramadhan et l'été prochains. Lors de l'inspection de la station de traitement des eaux de ce barrage dans le cadre d'une courte visite à la wilaya, le ministre a relevé que la quantité de 10 millions m<sup>3</sup> emmagasinée actuellement par cet ouvrage hydraulique est suffisante pour approvisionner les habitants de la région de Sétif durant le mois de ramadhan et l'été prochain. Hammam a indiqué que le barrage d'Ighil Emda (Béjaïa) qui reçoit actuellement plus de 70 millions m<sup>3</sup> alimente quotidiennement le barrage d'El Mouane de Sétif en 300 000 m<sup>3</sup> de sorte à sécuriser l'alimentation en eau de la région de Sétif dans le cadre des projets des grands transferts. Le ministre a insisté sur la mise en service du premier couloir de la station de traitement des eaux «le 5 mai prochain et non pas le 10 mai comme prévu soit avant le

Ramadhan» et a préconisé de poursuivre l'exploitation partielle des deux autres couloirs jusqu'à septembre prochain, date d'achèvement de tous les travaux de cette station. Il a en outre souligné que l'Etat a réservé au secteur de l'eau dans la wilaya de Sétif «des montants considérables pour la réalisation de 54 projets dont la plupart ont été terminés» et a rappelé la situation que vivait la wilaya avant ces projets et marquée par un accès à l'eau tous les 10 ou 15 jours. Le projet des grands transferts d'eau du barrage Iraguène (Jijel) vers le barrage Draâ Diss (Sétif) et d'Ighil Emda vers El Mouane permettra à la région des Hauts plateaux d'irriguer deux périmètres agricoles dont un près d'El Eulma (20 000 hectares) et l'autre entre Sétif (10 000 ha) et Bordj Bou-Arredj (6000 ha), a ajouté Hammam. La visite du ministre à la wilaya de Sétif a été émaillée d'un mouvement de contestation des travailleurs de l'entreprise de réalisation de la station de traitement près du barrage d'El Mouane et de certains citoyens opposés à la visite.

## Malgré l'échec de sa conférence Bensalah maintient son agenda, selon Habba El Okbi

La conférence de consultation, en vue de mettre en place un mécanisme pour la préparation de la présidentielle du 4 juillet prochain est un fiasco. A peine une cinquantaine de personnes, des illustres inconnus de la société civile et quelques universitaires étaient présents dans l'immense salle des congrès de Club des Pins où les journalistes nombreux à se déplacer, n'étaient pas les bienvenus.

Bensalah, lui-même, censé être le maître de cérémonie, a dû renoncer à faire le déplacement à Club des Pins, préférant rester à son bureau à El Mouradia pour s'éviter d'essuyer les plâtres de ce fiasco annoncé. Mais malgré cet échec, qui doit conduire Bensalah à en tirer les bonnes conclusions, ce dernier semble décidé à aller au bout de son agenda, à savoir la tenue de la présidentielle à la date du 4 juillet. A en croire du moins Habba El Okbi le secrétaire général de la Présidence pour qui la «présidentielle aura bien lieu dans les délais constitutionnels», en application de l'article 102 de la Constitution. «Les consultations lancées par le chef de l'État avec les partis politiques et les personnalités nationales se poursuivront jusqu'à l'élection présidentielle qui se tiendra dans les délais constitutionnels, le 4 juillet pro-

chain», a tenté de convaincre Habba El Okbi qui en l'absence de Bensalah «retenu par d'autres engagements» a présidé la Conférence. «Les consultations engagées par le chef de l'État avec les partis politiques et les personnalités nationales se poursuivront, car il s'agit de l'avenir du pays et de l'organisation d'élections libres et transparentes», a-t-il ajouté, selon des propos rapportés par l'APS. Selon Habba El Okbi, ces consultations visent à «asseoir la démocratie, à organiser des élections libres et transparentes et à instaurer un nouveau régime politique». Déplorant l'absence des partis politiques invités, le secrétaire général de la Présidence a considéré que l'objet de cette réunion était un «enjeu majeur pour l'avenir du pays», concédant néanmoins que «l'opposition a sa propre logique».

Moh Chekar



Hirak du 22 février

## Appel aux sociologues de travailler sur le terrain



Des conférenciers universitaires animant un débat sur le mouvement populaire contestant pacifiquement le pouvoir politique depuis le 22 février dernier, ont appelé, ce lundi, à Oran les sociologues à accompagner cette dynamique populaire à travers des travaux de terrain. S'exprimant lors d'une rencontre-débat, initiée par le centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) au tour du thème «Hirak du 22 février 2019 : premiers enseignements», le professeur en sociologie à l'université d'Oran 2, Mohamed Mebtoul a estimé que «ce soulèvement populaire pacifique nécessite une contribution scientifique par les sociologues, appelés à descendre sur le terrain et investir leur savoir sur cette importante période nationale décisive». «Divers valeurs et enseignements dans ce mouvement social nécessitent d'être décryptés à travers, notamment, des lectures et analyses sociologiques mettant en valeur cette richesse d'expression populaire collective», a-t-il soutenu. L'émergence de nouveaux discours populaires, à l'instar de celui exprimé par la jeunesse, les slogans, l'humour, le pacifisme du mouvement ainsi que la levée du drapeau national interpellent les sociologues, à plus d'un titre, à se pencher davantage dans la recherche et l'analyse académique de ce mouvement historique, a-t-il ajouté. De son côté, Belkacem Benzenine, chercheur en sciences politique

au CRASC à Oran a souligné l'importance du caractère pacifique de cette mobilisation populaire, devant laquelle les spécialistes devront fournir une réflexion et une analyse pour expliquer ses dimensions. Pour lui, ces manifestations populaires reflètent le recours à l'exercice de nouveaux modèles de pratique de la citoyenneté collective, pour laquelle il est important de s'intéresser à travers la recherche et l'analyse.

«La jeunesse algérienne ne se contente pas de dénoncer et d'exprimer son désarroi contre la mauvaise gestion et la corruption, mais elle suggère également des éléments pour l'édification d'une société moderne et d'un Etat de droit», a-t-il déclaré. Pour sa part, Walid Laggoune, professeur en droit constitutionnel à l'université d'Alger 2 a souligné, à travers une lecture juridique du Hirak du 22 février, notamment les marches et les sit-in pacifiques de chaque vendredi après-midi, la dimension de l'imaginaire et de la vision de l'expression populaire collective de la structure de l'Etat de droit auquel les citoyens aspirent. Pour lui, le caractère pacifique de ce mouvement, à savoir le slogan «Silmiya», a réussi à le doter d'une structure et d'une régulation. Cette rencontre a été marquée par un débat ouvert aux participants dont des universitaires, des journalistes et des représentants de la société civile d'Oran et d'autres wilayas.

Lehouari K.

### Présidentielle du 4 juillet 32 lettres d'intention à la candidature déposées au ministère de l'Intérieur

Le bilan provisoire de la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, s'élève à 32 lettres d'intention déposées auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le ministère de l'Intérieur indique dans un communiqué rendu public hier que «suite à la convocation du corps électoral pour le jeudi 4 juillet 2019, le bilan provisoire de la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection de la Présidence de la République, arrêté le dimanche 21 avril 2019, compte 32 lettres d'intention déposées». Les postulants à la présidentielle sont tous des candidats indépendants. La même source précise, en outre, que les concernés «ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur», ajoutant que «l'opération se déroule dans de bonnes conditions».

### Céréales

## Une production de plus de 60 millions de quintaux attendue en 2019

La production céréalière de la campagne moissonnage-battage 2018-2019, pourrait dépasser les 60 millions de quintaux, une production record enregistrée durant l'exercice précédent, a indiqué, dimanche, à Alger, le directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Mohamed Belabdi. «Nous espérons pour cette campagne atteindre cet objectif (+60 millions quintaux) ou même le dépasser. De toute manière, toutes les conditions sont réunies pour que cette campagne soit réussie», a déclaré à la presse Belabdi, en marge d'une réunion au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Dans le cadre des efforts de modernisation du secteur, Belabdi a fait savoir qu'il existait plus de 500 points de collecte, qui seront tous équipés prochainement de caméras de surveillance. Il a également cité la mise en place de la carte magnétique des agriculteurs permettant à l'Office un traitement rapide de leurs dossiers qui passera de 72 h à 48 h. Pour ce qui est des financements, il a rappelé qu'une convention a été

signée entre l'OAIC et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) qui lui a octroyé des prêts bancaires pour le règlement des agriculteurs, des prêts dépassant les 120 milliards de dinars. Belabdi a également indiqué que plus de 10 000 moissonneuses-batteuses sont disponibles au niveau national, leur nombre ayant été renforcé par de nouvelles acquisitions, permettant de récolter la production de l'ensemble des cultures en évitant toute perte et déperdition. Selon lui, la campagne de moissonnage-battage sera bientôt lancée et débutera dans les wilayas du Sud du pays, où les superficies irriguées augmentent annuellement au profit d'un rendement de plus en plus important. La hausse des superficies irriguées, rappelle-t-il a été facilitée par la subvention de plus 50% sur les coûts d'acquisition des équipements d'irrigation par l'Etat. Concernant les légumes secs, il a précisé qu'un programme «ambitieux» a été lancé notamment pour ce qui est des lentilles et des pois-chiches sur lesquels le programme a déjà donné ses fruits.

## Pétrole

# L'amélioration des fondamentaux du marché derrière l'ascension des cours

*L'amélioration des fondamentaux du marché pétrolier et l'activisme des acteurs financiers à terme, ont contribué à l'ascension des cours du brut durant ces dernières semaines, a estimé le président de la société de conseils en énergie «Nalcosa», Nordine Aït Laoussine.*

Dans un entretien accordé à l'APS, l'ancien ministre de l'Énergie, dont la société est basée à Genève (Suisse), a expliqué que «le cours du Brent poursuit son ascension à la faveur d'une amélioration des fondamentaux du marché pétrolier et de l'activisme des acteurs financiers à terme».

«En ce qui concerne les fondamentaux, la demande mondiale est toujours en hausse, certes de façon plus modérée, malgré l'apparition de nouveaux indices confirmant le ralentissement de la croissance économique». Pour ce qui est de l'offre, cet expert international a estimé que le marché est aujourd'hui «convenablement» approvisionné.

Toutefois, des «doutes persistent», selon lui, sur l'étendue de la baisse de production à court et moyen termes du Venezuela, de l'Iran et de la Libye de même que sur la capacité des autres pays exportateurs, notamment de l'Arabie saoudite à compenser cette baisse tout en freinant l'augmentation soutenue du pétrole de schiste américain. Pour lui, cette incertitude est mise à profit par les acteurs des marchés financiers à terme, à travers des variations intempestives des cours, afin d'alimenter la volatilité des prix qui constitue leur fonds de commerce. Interrogé pour savoir si cette hausse des prix avait été impactée par la situation politique en Algérie, au même titre que la crise armée en Libye, ainsi qu'aux sanctions imposées au Venezuela et à l'Iran, Aït Laoussine a répondu :

«La situation au Venezuela, en Iran et en Libye avait eu plus d'impact sur les prix.»

«L'évolution de la situation politique chez

nous fait évidemment, elle aussi, l'objet de spéculations, et ce, d'autant plus que des rumeurs ont été propagées sur une prétendue baisse de notre production».

## La durée de la crise retarderait les réformes en Algérie

A ce titre, il pense que cette spéculation continuera à être alimentée tant que la crise actuelle ne débouchera pas sur une solution «ordonnée» et «consensuelle». A propos de la prochaine réunion de l'Opep qui se tiendra les 25 et 26 juin à Vienne, l'expert pense que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, (en fait l'Arabie saoudite) a probablement agir en fonction du niveau de prix qui sera alors en vigueur». Cependant, «il est regrettable, a-t-il poursuivi, que toute l'attention de l'organisation soit focalisée exclusivement sur le court terme et qu'elle continue à appliquer de vieilles recettes dans un marché qui connaît de profondes mutations.»

Pour Aït Laoussine, les pays exportateurs de pétrole qui ne peuvent pas éternellement réduire leur production, sont incapables désormais, de «retarder les réformes indispensables à la diversification de leur économie et au développement durable».

Sollicité pour donner son avis sur la polémique déclenchée, dernièrement sur de prétendues exportations gratuites de gaz algérien vers la France, l'ancien ministre de l'Énergie a affirmé que cette rumeur avait «la peau dure». «Cela n'a jamais été le cas lorsque j'étais responsable de la vente du



gaz algérien (1971-1979) ou lorsque j'ai occupé le poste de ministre de l'Énergie (1991-1992)», a-t-il précisé. «Si l'auteur de ce scoop se réfère à une autre période, qu'il nous donne des précisions sur le type de contrat, les quantités et autres détails relatifs à cette transaction aberrante, au demeurant illégale». Interrogé sur la situation politique particulière que connaît l'Algérie, depuis le 22 février dernier et son impact sur l'économie nationale, Aït Laoussine a répondu : «S'il n'est pas mis fin à la crise actuelle dans les mois à venir, il est à craindre que

l'économie nationale, déjà fragile, se détériore de façon significative.» «Si les manifestations populaires sont, par exemple, obligées de recourir à la grève pour se faire entendre, et si cette grève devait s'étendre au secteur pétrolier, la baisse de nos exportations en hydrocarbures porterait un coup fatal à nos équilibres budgétaires», a-t-il prévenu. En cas de durée, la crise, a-t-il estimé, «retarderait les réformes envisagées dans le secteur à travers l'aménagement de la loi pétrolière et la nouvelle vision de Sonatrach».

Ali B. /Ag.

## Djillali Hadjadj à la Chaîne 3 de la Radio Algérienne «Près de 60 milliards de dollars détournés en Algérie sur une période de 15 années»

«Plus l'argent du pétrole entrait dans les caisses de l'Etat et plus la corruption et les enrichissements illicites prenaient des proportions inquiétantes». Pour le porte-parole de l'Association algérienne de lutte contre la corruption, les phénomènes de détournement de l'argent public, d'évasion fiscale, de fuite des capitaux et de blanchiment d'argent, avaient tendance à prendre des proportions «extrêmement inquiétantes», particulièrement où les cours du brut étaient à leur plus haut niveau. S'exprimant hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, Djillali Hadjadj constate que cette incurie a commencé à baisser au moment où les cours s'étaient effondrés, «ce qui, dit-il, n'était pas une mauvaise chose pour freiner cette corruption». Il relève que ce fléau «tentaculaire», gangrenant tous les organismes publics, n'est pas le propre de dignitaires du régime ou de hauts fonctionnaires, mais qu'il était aussi présent dans les régions les plus reculées d'Algérie, à travers ses phénomènes

de pots-de-vin et autres commissions sur les marchés publics. Mettant en avant des estimations d'organismes internationaux, l'intervenant relève que sur la période des 15 dernières années, ce sont quelque 60 milliards de dollars à avoir été détournés, des chiffres dont il précise qu'il faut y ajouter ceux concernant la fuite des capitaux, l'évasion fiscale et autre blanchiment d'argent. Parmi les secteurs concernés par ces activités parasitaires, Djillali Hadjadj mentionne les «affaires qui ont entachées Sonatrach, le projet de construction de l'autoroute Est-Ouest et d'autres encore, dont il révèle que les dossiers se trouvent présentement «dans les tiroirs des services de police judiciaires et de l'ex-DRS».

Pour autant, dit-il que, dans les prochains mois ou les prochaines années, l'on s'inscrive dans des changements positifs, il ne serait pas très difficile de sortir ces dossiers et de les traiter conformément aux lois du pays. Citant, par ailleurs, l'indice de corruption de Transparency International, il note que les dix pays ayant le

plus grand nombre d'échanges commerciaux avec l'Algérie, ne figurent curieusement pas dans la liste de ceux perçus comme les moins corrompus. L'invité signale que l'Algérie pourrait facilement obtenir la liste de ses ressortissants ayant ouvert des comptes bancaires dans des pays adhérent à la Gafi, un organisme de lutte contre le blanchiment d'argent dépendant de l'OCDE, seulement voilà, indique-t-il, «elle ne le veut pas». Il note également que l'OCDE a mis en place une convention permettant l'échange d'informations sur les comptes bancaires ouverts «même dans les paradis fiscaux», ratifiée, ajoute-t-il, par plus de 160 pays, «sauf l'Algérie». Il explique que si cette dernière venait à ratifier cette convention, le gouvernement suisse, par exemple, serait obligé de lui fournir la liste des comptes ouverts par tous les ressortissants algériens, résidents dans le pays ou à l'étranger pour y déposer l'argent tiré d'une évasion fiscale.

R. A.

## Recettes douanières En hausse de plus de 2% en 2018

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 1026,28 milliards de dinars (mds DA) en 2018, contre 1005,81 mds de dinars en 2017, soit une hausse de 2,03%, indique, ce lundi, la Direction générale des douanes (DGD). Cette légère amélioration s'explique selon, la DGD par l'augmentation de la valeur des importations exprimées en dinars durant 2018 et par rapport à l'année précédente. En effet, les importations ont atteint 5387,66 mds de dinars (46,197 mds usd), contre 5111,30 mds de dinars (46,059 mds usd), soit une évolution supérieure à 5,41% de la valeur en dinars des importations. Ces recettes perçues par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 882,13 mds de dinars, contre 909,11 mds de dinars, en baisse de 2,97% durant la période de comparaison. En 2018, les recettes douanières affectées au budget de l'Etat ont représenté près de 86% du total des recouvrements des Douanes. Les recettes affectées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) ont atteint 89,166 mds de dinars, contre 90,91 mds de dinars, également en légère baisse (-1,92%) durant la même période de comparaison. Selon la DGD, les recettes destinées à la Caisse nationale des

retraites (CNR) se sont établies à 46,37 mds de dinars, celles destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), se sont redressés à 6,32 mds de dinars. Pour les recettes affectées aux communes, elles ont totalisé près de 3 mds de dinars durant toute l'année 2018.

### Amélioration des recettes douanières les deux premiers mois 2019

Les recettes douanières se sont établies à 159,78 mds de dinars sur les deux premiers mois de 2019, contre 136,49 mds de dinars durant la même période de l'année précédente, soit une hausse de 17,06%, selon la DGD. Cette amélioration des recettes douanières est due à un accroissement de la valeur des importations exprimées en dinar algérien, alors que la valeur de ces importations libellées en devise (dollars) a connu une baisse de -2,90% par rapport aux deux premiers mois de l'année précédente, due à l'appréciation de la cotation dollars/dinar. En effet, les importations ont totalisé 867,47 mds de dinars (7,32 mds usd) durant les deux premiers mois 2019, contre

860,35 mds de dinars (7,54 mds usd) durant la même période de 2018, soit une évolution de l'ordre de +0,83% de la valeur en dinars des importations. Cette amélioration des recettes douanières a servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 136,31 mds de dinars, contre 118,40 mds de dinars, en hausse de 15,13% durant la période de comparaison.

Les recettes affectées à la CGSCL ont atteint 14,21 mds de dinars, contre 12,38 mds de dinars en hausse de 14,78% durant la même période de comparaison. Celles destinées à la CNR se sont établies à 8,18 mds de dinars, contre 4,94 mds de dinars, en hausse de 65,64%. Quant aux recettes destinées aux CAS, elles se sont établies à près de 904 millions de dinars contre 550,35 millions de dinars, en hausse de 64,25%. Durant janvier et février derniers, les recettes affectées aux communes ont totalisé 166,61 millions de dinars, contre 221,27 millions de dinars, en baisse de près de 25% par rapport à la même période en 2018. Cette performance des deux premiers mois de 2019 a été réalisée grâce à la maîtrise des éléments de la taxation, notamment de la taxe de la valeur ajoutée (TVA), de la valeur en douane qui servent d'assiette sur la base de laquelle sont calculés les droits et les taxes à l'importation.

# Office national des statistiques

## La croissance économique de l'Algérie a atteint 1,5% en 2018

La croissance économique de l'Algérie a atteint 1,5% en 2018 en volume, contre 1,4% en 2017, a appris, ce lundi, l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Quant au taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures, il a été de 3,4% en 2018, contre 2,2% en 2017, indiquent les données provisoires de l'ONS.

Ce taux de croissance a été essentiellement tiré par les secteurs d'activités de l'agriculture, bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP), ainsi que par les services marchands et l'Industrie. Ainsi, le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche a enregistré un taux de croissance annuel de +6% l'année dernière, contre 1% en 2017. Durant les quatre trimestres 2018, le secteur agricole a connu des taux de croissance soutenus, mais le plus important a été enregistré au 2<sup>e</sup> trimestre (+8,2%), détaille l'Office. Le secteur du BTPH, a lui aussi connu une croissance de +5,6% en 2018, contre +4,6% l'année d'avant. Ce secteur a enregistré des taux de croissance positifs durant les 4 trimestres de l'année 2018, avec un pic durant le 4<sup>e</sup> trimestre (+8,6%). Le taux de croissance des Services marchands a été de +4,5% en 2018, contre +4,1% en 2017. De bons taux de croissance ont été enregistrés dans cette activité durant l'année dernière, dont le meilleur durant le 4<sup>e</sup> trimestre, soit (+5,9%). Les services marchands dont les transports et communications, le commerce, les services fournis aux entreprises et aux ménages, ainsi que les hôtels-café-restaurants, ont également participé à cette croissance. D'autres secteurs y ont également participé tels que l'industrie (+3,7%), contre +4,5% en 2017 et les services non marchands (+1,2%) en 2018, contre (+0,5%) en 2017.

Les Services non marchands concernent les affaires immobilières, les services financiers et les administrations publiques. Concernant le secteur des hydrocarbures l'ONS relève une contre-performance, avec une baisse de croissance de (-6,2%) en 2018 contre (-2,4%) en 2017.

### 2,6% de croissance du PIB au dernier trimestre 2018

La croissance du PIB a été de 2,6% au 4<sup>e</sup> trimestre 2018, contre 0,4% durant la période de l'année 2017. Toutefois, la croissance du secteur des hydrocarbures a reculé de -5% au 4<sup>e</sup> trimestre 2018, contre (-11,3%) à la même période de 2017. Ainsi, le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures a été de 4,5% au cours du 4<sup>e</sup> trimestre de l'année dernière, contre +2,3% durant la même période de 2017. La croissance du PIB hors hydrocarbures a été essentiellement tirée par les secteurs du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH, y compris services et travaux publics pétroliers), les services marchands, l'industrie et l'agriculture. Ainsi, le secteur du BTPH, y compris STPP, a connu une bonne performance avec un taux de +8,6% au 4<sup>e</sup> trimestre, contre +5,9% durant la même période en 2017. Les services marchands ont également participé à la croissance économique hors hydrocarbures avec un taux de +5,9%, contre +4% durant la même période de comparaison. D'autres



secteurs ont également participé à cette performance de la croissance économique hors hydrocarbures. Il s'agit des secteurs, respectivement, de l'industrie (+4,3%), de l'agriculture, sylviculture et pêche (+4,1%) et des services non marchands (+1,6%), détaille l'Office. Par ailleurs, l'ONS relève qu'en valeurs courantes, le PIB du 4<sup>e</sup> trimestre 2018

a connu une croissance de 8,6%. Dans ce sens, l'Office précise que la hausse du niveau général des prix au 4<sup>e</sup> trimestre 2018 a été de 5,9% contre 4,8% pour la même période de 2017. Cette hausse du déflateur du PIB s'explique essentiellement par la hausse des prix des hydrocarbures.

Moussa O.

## Lait

### Chérif Omari invite les professionnels à élaborer une feuille de route pour développer la filière

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a invité, dimanche, les membres du Conseil national interprofessionnel de la filière lait à l'élaboration d'une feuille de route pour le développement de cette filière stratégique. Lors d'une réunion tenue au siège de son ministère, Omari a exhorté ces professionnels à élaborer une feuille de route qui puisse prendre en charge les doléances des éleveurs, producteurs, collecteurs et les laiteries dans le but de développer cette filière, notamment pour ce qui est du développement du lait cru. Il a saisi cette occasion pour rappeler les objectifs essentiels assignés à cette filière, à savoir le développement de la production nationale

de lait cru pour répondre aux besoins de consommation et la réduction de la dépendance du pays vis-à-vis de la poudre de lait. Le ministre a appelé, dans ce sens, les membres du Conseil à «lever tous les obstacles et difficultés pouvant freiner le développement de la production nationale et de mettre éminemment sur route tous les éléments techniques et matériels qui contribuent à une visibilité en matière de gestion et d'accompagnement de la filière». Après avoir suivi les interventions des membres du Conseil, Omari s'est engagé à accompagner les acteurs de la filière. Il a, d'autre part, appelé les professionnels de la filière à s'organiser en coopératives pour plus d'écoute, de concertation et de

valorisation du potentiel existant, les encourageant par la même à faire de ce Conseil interprofessionnel un espace privilégié. Le ministre a également invité les membres du Conseil à organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation pour inciter les éleveurs à la création de coopératives, selon la même source. Il a indiqué que la production laitière nationale ne pourra pas se développer sans l'augmentation de la production fourragère de bonne qualité, un élément clé pour atteindre l'autosuffisance de cette filière. Omari a, en outre, sollicité les membres du Conseil à relancer les pépinières de génisses.

Houda H.

## Pétrole

### Le Brent à 74 dollars

Les cours de pétrole entament la semaine sur une forte hausse. Peu avant 9 heures, le Brent, référence pour le pétrole algérien, gagnait près de 3% à 74 dollars. Depuis le début de l'année, les gains s'établissent désormais à 36,75%. Cette flambée est liée à une annonce attendue ce lundi à Washington. Selon Le Washington Post, le secrétaire d'État américain Mike Pompeo était sur le point de demander lundi à tous les pays de cesser d'acheter du pétrole à Téhéran, au risque sinon de s'exposer à des sanctions américaines. Il y a 6 mois, en rétablissant les sanctions contre l'Iran, les États-Unis avaient accordé des dérogations à la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Turquie, l'Italie et la Grèce, leur permettant de continuer à acheter du pétrole iranien sans encourir de sanctions pendant 6 mois supplémentaires. Ce ne sera plus possible avec ce nouveau durcissement des sanctions américaines.

## Transport aérien

### Le trafic aérien progresse de 5 % en France, la destination Algérie en repli



Le trafic aérien en France a progressé de 5% au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 (5,5% en mars), a indiqué, ce lundi, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) qui relève un repli de la destination Algérie. Les statistiques de la DGAC montrent également que le trafic international demeure favorablement orienté en mars 2019 (+5,3%), à la différence des mois des mois précédents, avec une note très positive pour l'Afrique. En effet, la croissance la plus intense ne provient plus d'Amérique (+7,0%), mais d'Afrique avec +8,8%. Le trafic aérien vers l'Europe a progressé de +4,5% et celui avec l'Asie de +3,6%. La DGAC indique que parmi les destinations les «plus

dynamiques» restent le Brésil avec +30,6%, la Tunisie (+16,7%) et le Maroc (+12,3%). De façon générale, au 1<sup>er</sup> trimestre, a ajouté la même source, le trafic international croît en cumul annuel de +5,1% avec des pointes à +8,7% vers l'Amérique et +7,2% vers l'Afrique, soulignant que parmi les principales destinations, seule l'Algérie présente des chiffres en repli (-3,7%), pourtant l'Algérie possède la plus grande surface aéroportuaire d'Afrique. La nouvelle aérogare, qui sera inaugurée prochainement, devra en principe aider, selon des spécialistes, à désengorger la plateforme avec une capacité de dix millions de passagers par an, qui estiment que l'Algérie doit s'ouvrir davantage aux compagnies low-cost qui ne représenteraient que 7% du trafic des passagers (40% au Maroc). A propos des compagnies aériennes, les statistiques de la DGAC notent un différentiel de croissance négatif en défaveur du pavillon français avec +4,8% contre +6,0% pour les opérateurs étrangers. A l'international, la compétition demeure relativement serrée entre les transporteurs français et leurs concurrents (écart de -0,6 point), mais le marché intérieur, précise la DGAC, accuse un déficit du transport aérien français (-7,5 points). En ce qui concerne les aéroports, celui de Charles-de-Gaulle (Paris) enregistre +7,1%, soit une progression sur le trimestre de +5,7%, alors que celui d'Orly n'a enregistré que +1,0% en mars et +0,6% sur le trimestre, relevant que c'est en région que les progressions est la plus spectaculaire. Une croissance à deux chiffres a été enregistrée à Nantes comme à Lyon, Bâle-Mulhouse, Bordeaux et Beauvais.

## Effondrement d'un immeuble à la Basse Casbah - Alger Le bilan s'alourdit à 5 victimes

*Un immeuble de quatre étages s'est effondré, ce lundi vers 6h00 du matin, à la rue Tamglit à la Basse Casbah, à proximité de la mosquée Ketchaoua, a déclaré le chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah, déplorant deux victimes, un homme et un enfant, tandis que les services de la Protection civile poursuivent leurs recherches d'autres victimes potentielles.*

**L**e bilan des victimes de l'effondrement d'un immeuble de 4 étages à la Basse Casbah, à proximité de la mosquée Ketchaoua (Alger), s'est alourdi à 4 victimes, dont celui d'un enfant retiré vers 10h00 du matin, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Selon les déclarations des habitants résidant à proximité de l'immeuble effondré, précisant que les opérations de recherche se poursuivaient pour retrouver d'éventuelles victimes. Dans le cadre des opérations de recherche, 5 ambulances, 4 camions anti-incendie, ainsi qu'une brigade cynotechnique

dotée de 6 chiens dressés, ont été mobilisés pour la localisation des victimes sous les décombres, précise la même source. Une forte présence de citoyens, en particulier les habitants de La Casbah est enregistrée sur les lieux du sinistre, a constaté l'APS sur place. Ces derniers ont empêché le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh et la délégation l'accompagnant de se rendre sur les lieux de l'accident. Dans un climat tendu où les sentiments de tristesse se sont mêlés à la colère des citoyens affectés par ce tragique incident, un important dispositif sécuritaire a été déployé.



## Attribution de logements sociaux à Aïn Defla Des citoyens mécontents ferment le siège de la daïra de Khemis Miliana



Des dizaines de citoyens de Khemis Miliana (Aïn Defla) n'ayant pas figuré dans la liste des bénéficiaires de logements sociaux alloués récemment à la

commune ont fermé, dimanche, le siège de la daïra de Khemis Miliana en signe de mécontentement. A travers cette action, les protestataires ont voulu dénoncer les

agissements du SG de la daïra de Khemis Miliana qu'ils accusent d'être derrière la confection des listes des bénéficiaires des logements sociaux attribués à la commune, appelant au départ de ce responsable. Selon eux, c'est ce même responsable qui a confectionné la liste des logements attribués samedi (20 avril) ainsi que ceux inhérents à l'opération de recasement des habitants du bidonville du quartier «Boutane» qui a eu lieu le mois passé, soutenant que l'«ère de la hogra doit être banni à jamais». Dans l'impossibilité de regagner leur postes de travail, nombre de fonctionnaires de la daïra de Khemis Miliana se sont vu contraints de rester à l'extérieur de cette administration, attablés pour la plupart aux cafés la jouxtant en vue de suivre l'évolution des événements. La grogne et la contestation ont également marqué la ville de Aïn Soltane (42 km au sud-est de Aïn Defla) dont le siège de l'APC a été fermé par des

citoyens revendiquant logements et emploi. Au chef-lieu de wilaya, l'entrée est de la route nationale N° 4 était fermée pour la troisième journée consécutive, les protestataires exigeant l'affichage des listes des bénéficiaires des logements sociaux dont a bénéficié la commune de Aïn Defla. Dans une déclaration faite samedi à l'issue de la cérémonie de remise des clés au profit des bénéficiaires des 1358 logements sociaux des communes de Aïn Defla et Khemis Miliana, le wali de Aïn Defla, Azziz Benyoucef a fait état de l'attribution «prochaine» de quelque 2000 unités du même segment au profit de citoyens de sept communes de la wilaya. Il a toutefois assujéti l'affichage des listes à l'achèvement du travail accompli par les commissions de daïra chargées de déterminer la liste des bénéficiaires de logement, soutenant que la mission de ces instances ne doit pas se faire dans la précipitation.

### Tipasa

## Ouverture de 13 marchés de solidarité en perspective du Ramadhan

Treize marchés de solidarité (dits aussi marchés de la Rahma) seront ouverts à travers la wilaya de Tipasa en perspective du mois de Ramadhan, a-t-on appris, ce lundi, auprès du secrétariat général de la wilaya.

«Ces marchés de la Rahma, prévus à l'ouverture au niveau des daïras de Tipasa, sont dédiés à la vente de différents produits de consommation (fruits, légumes, viandes, produits alimentaires divers) directement du producteur au consommateur, sans intermédiaire aucun», selon les mesures prises lors d'une réunion de la commission de wilaya, en charge des préparatifs du Ramadhan, présidée par le wali Mohamed Bouchama, en présence du secrétaire général, Hassan Lebad, chargé du suivi du dossier.

La même réunion organisée, dimanche, au siège de la wilaya a, également, donné lieu à la prise d'une décision relative à la mobilisation de tous les acteurs concernés par ces marchés, entre agriculteurs, éleveurs, et commerçants de gros, devant bénéficier de toutes les facilitations nécessaires en vue de la réussite de cette initiative, devenue une tradition annuelle. Ces espaces commerciaux seront ouverts au niveau des 10 sièges des daïras de Tipasa, au moments

où un 2<sup>e</sup> marché supplémentaire est prévu au niveau de chacun des sièges des communes de Cherchell, Hadjout et Koléa, au vue de leur importante concentration démographique, a-t-on souligné. Des instructions ont été, par ailleurs, données par le chef de l'exécutif de la wilaya, en vue d'accompagner les producteurs, aux fins de garantir l'efficacité de cette initiative, visant à assurer une «disponibilité de différents produits alimentaires de large consommation, à des prix abordables, et partant mettre un terme à la hausse habituelle des prix durant ce mois», est-il ajouté. Dans un autre sillage, le wali de Tipasa a instruit de la nécessité de l'assainissement des listes des bénéficiaires de la prime de solidarité - Ramadhan, en vue, a-t-il dit «de garantir sa destination aux familles dans le besoin». Bouchama a procédé, durant la même rencontre, à l'installation de la commission de wilaya chargée du suivi et coordination des examens de fin de cycle primaire, moyen et secondaire, pour l'année scolaire 2018-2019, dont certains coïncideront avec le mois du Ramadhan. Il a particulièrement recommandé, à ce propos, la nécessité de garantir le transport des élèves vers leurs centres d'examen.



## Bordj Bou-Arréridj

**Une production prévisionnelle de 1,2 million de quintaux de céréales attendue**

Une production prévisionnelle de 1,2 million de céréales, tous types confondus, est attendue au terme de la prochaine campagne de moisson-battage dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA).

La production escomptée des céréales pour la saison 2018-2019 sera revue à la hausse en raison des quantités de pluies enregistrées ces derniers mois dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a précisé la même source, rappelant que près de 600 000 quintaux de céréales ont été produits au cours de la saison agricole dernière. Les prévisions de la DSA ont été établies sur la base de plusieurs facteurs, notamment l'extension de la superficie cultivée à plus de 80 000 hectares, la sélection d'excellentes variétés de semences, ainsi que le lancement de plusieurs campagnes de vulgarisation agricoles ayant pour objet l'encouragement des agriculteurs à «entamer tôt» la campagne labours-semelles et le respecter des conseils et orientations des ingénieurs agronomes.

Les conditions climatiques favorables

lors de la campagne labours-semelles, durant la période entre les mois de février et le début avril notamment, a constitué l'un des facteurs qui augure une hausse de la production céréalière au cours de l'actuelle saison agricole. Pour rappel, la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a enregistré durant la saison dernière une baisse «considérable» de la production céréalière, en raison de la vague de sécheresse qui a affecté la plupart des régions de la wilaya durant la période de croissance des cultures, notamment entre les mois de février et de mars, selon la même source. La superficie vouée à l'agriculture à travers la wilaya de Bordj Bou-Arreridj est estimée à plus de 188 000 ha, dont 7000 ha seulement irriguée, a-t-on souligné, notant que la plupart de ces terres sont exploitées dans la production des céréales sur une superficie de plus de 113 000 ha.



## Souk Ahras

**Récolte prévisionnelle de près de 61 600 quintaux de lentilles et de pois-chiches**

Une production prévisionnelle de 61 600 quintaux de lentilles et de pois chiches est attendue, dans la wilaya de Souk Ahras, au terme de la campagne de récolte de légumes secs de la saison agricole en cours, a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA). La récolte attendue est constituée de 48 000 quintaux de lentilles et de 13 600 q de pois chiches, a précisé le directeur Sid-Ahmed Chebah, soulignant que cette récolte est prévue sur une surface globale de 3479 ha.

Il a dans ce sens rappelé que la superficie réservée pour les légumineuses était de l'ordre de 2700 ha, au titre de la campagne agricole précédente, où la production a

atteint 37 800 q de lentilles et de 9700 q de pois chiches. La même source a relevé que la localité de Merahna relevant de cette région frontalière avait occupé, à la dernière saison agricole, la première place à l'échelle nationale en matière de production de lentilles avec 33 490 q.

La concrétisation du programme visant la réduction des terres en jachère et leur intégration dans le cycle productif, l'accueil favorable des fellahs de cette filière agricole à cette orientation, les résultats probants de l'expérience de la culture des légumineuses et le suivi de l'itinéraire technique de cette culture, sont les facteurs qui ont favorisé l'augmentation de la superficie

réservée aux légumineuses, concentrées notamment dans les communes de Merahna, de Taoura, de Tifech, de Khedara, de Bir Bouhouche et d'Ouillan, a-t-il déclaré. Un total de 6000 q de semences a été mobilisé dans le cadre de la campagne labours-semelles de l'année en cours par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Souk Ahras, au profit des agriculteurs spécialisés dans la production de lentilles et de pois-chiches, ajoute la même source.

Le directeur a expliqué que cette stratégie a encouragé les fellahs à l'extension de la culture des lentilles, ce qui permettra la hausse de leurs revenus et la baisse de la

facture d'importation de ce produit alimentaire. L'orientation des agriculteurs vers la culture des légumineuses s'explique par l'organisation des campagnes de sensibilisation autour de l'importance de la résorption des terres en jachère et leur exploitation dans cette culture, le suivi de l'itinéraire technique lié à cette filière agricole et la disponibilité des semences de meilleure qualité, ont affirmé les responsables locaux de la DSA. Ils ont estimé que l'extension de la surface consacrée à cette production permettra à la région de Souk Ahras de confirmer sa pôle position à l'échelle nationale dans la production des légumineuses.

## El Tarf

**Ouverture de nouvelles plages autorisées à la baignade sous certaines conditions**

Une commission nationale intersectorielle chargée de la préparation de la saison estivale 2019 a entamé, dimanche, sa mission dans la wilaya d'El Tarf pour examiner les possibilités d'ouverture de nouvelles plages dans cette région côtière, a indiqué, la directrice locale du tourisme, Bechiniya Nedjla. S'inscrivant dans le cadre des préparatifs en cours en prévision de la prochaine saison estivale, cette commission aura à étudier les opportunités permettant éventuellement l'ouverture de «nouvelles plages» au niveau de l'une des dix

plages où la baignade est actuellement interdite, tout en inspectant les conditions d'accueil des vacanciers au niveau des 15 plages ouvertes à la baignade, a ajouté Bechiniya.

Cette commission se rendra, ainsi, à travers trois plages interdites à la baignade situées dans la localité de Souarekh ainsi que 3 autres se trouvant à El Kala et le reste dans la daïra de Ben M'Hidi, a-t-on précisé en signalant qu'une enveloppe financière de 110 milliards de dinars a été consacrée, cette année, pour les préparatifs de l'été prochain.

«Il sera en effet question de pallier les insuffisances relevées dans le bilan de la précédente saison estivale», a-t-elle soutenu en notant que l'ensemble des dispositions et instructions données dans le cadre de la visite de ladite commission permettront de réunir les meilleures conditions d'accueil des touristes affluant vers le littoral Tarfinois, qui demeure l'une des destinations les plus privilégiées de l'Est du pays.

Une moyenne de 3 millions d'estivants est enregistrée chaque année. Cependant, les infrastructures d'accueil demeurent insuffisantes. Lors du dernier conseil de wilaya, le chef de l'exécutif d'El Tarf a, à ce sujet, mis en relief l'importance d'accélérer le rythme des préparatifs afin d'être au rendez-vous estival, tout en insistant sur l'entretien des sites touristiques disséminés à travers principalement les communes de El Kala, Oum T'boul, El Chatt, Berrihane et Ben M'hidi. L'accent a été, dans ce cadre, également mis sur l'amélioration des prestations à travers les 15 plages autorisées à la baignade et le renforcement des opérations de contrôle par les services compétents de l'exploitation des plages concédées suivant les contrats de concession et le cahier des charges élaborés afin de garantir le meilleur des accueils aux touristes.

## Tébessa

**6 marchés de proximité pour le Ramadhan**

Au total 6 marchés de proximité seront ouverts dans la wilaya de Tébessa, à l'occasion du mois de Ramadhan, a indiqué ce lundi le chef de service du contrôle des marchés à la Direction du commerce, Rachid Abid.

«Ces marchés que la Direction du commerce veille à ouvrir à chaque Ramadhan visent à mettre à la disposition des citoyens des produits alimentaires de forte consommation à des prix raisonnables et dans un cadre organisé, structuré et surveillé», a précisé le même responsable. Il a ajouté que ces espaces commerciaux seront ouverts dans les grandes agglomérations de la wilaya de Tébessa qui disposent «d'espaces répondant aux conditions requises», soulignant qu'ils sont répartis entre les communes de Tébessa, Bir El Ater, Ma Labiod, Hamamet, El Oglia et Chéréa. Ces espaces permettront de «fournir aux citoyens des légumes, des fruits, de la viande et divers autres produits à des prix concurrentiels», a encore ajouté le responsable. Pour sa part, la direction du commerce travaille en coordination avec plusieurs instances, notamment les Assemblées populaires communales (APC), les directions de l'agriculture et de la santé, ainsi que les services sécuritaires, pour intensifier le contrôle des marchés et des points de vente pendant le mois sacré, afin de protéger les consommateurs et lutter contre toute forme de fraude.

A cet effet, un programme spécial de contrôle des pratiques commerciales a été élaboré et sera concrétisé par les brigades de contrôle des services commerciaux dans les différentes communes de la wilaya pour la protection de la santé des consommateurs, a conclu le responsable.

Oran

# Lancement de 4 promotions de formation de marins-pêcheurs

Quatre promotions de formation de marins-pêcheurs ont été lancées, dimanche, dont deux à Benabdelmalek-Ramdane et deux autres à Mostaganem, a-t-on appris du directeur de l'Institut de technologie de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, Houari Kouicem

Lancée en étroite collaboration avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de Mostaganem, cette formation en mode par alternance permet, grâce à ce nouveau système instauré par la direction générale de la pêche et de l'aquaculture, de prendre en charge un total de 120 stagiaires durant une année scolaire, a indiqué le même responsable, expliquant que 9 mois de cours théoriques et 3 mois de pratique sont nécessaires pour assurer une formation entière qui sera sanctionnée par un diplôme au profit de 60 stagiaires de la commune de Benabdelmalek-Ramdane. Les 60 autres stagiaires de la ville de Mostaganem suivront une formation en mode par alternance, définie en deux phases : théorique (9 mois) et pratique (3 mois) où les stagiaires seront embarqués. Il s'agit d'une formation sanctionnée avec un diplôme de marins-pêcheurs qualifiés, également ouverte aux promotions graduelles pour devenir patron de pêche au même titre que les stagiaires de la commune de Benabdelmalek-Ramdane, a-t-il ajouté. Selon Houari Kouicem, l'année 2018-2019 a été une année pilote ayant permis, depuis septembre, la formation, en cours, d'une trentaine de jeunes d'Oran en mode par alternance, de même qu'une soixantaine de jeunes de la ville d'Arzew depuis mars dernier.



Tlemcen

## Les traditions et le patrimoine artistique de la ville de Bou Saâda à l'honneur



Les traditions du mariage de Bou Saâda, les habits traditionnels féminins et masculins des Ouled Naïl, ainsi que des copies d'œuvres du célèbre peintre Nasreddine Dinet ont été mises en exergue lors d'une exposition organisée au palais royal d'El Mechouar, à Tlemcen, dans le cadre du Mois du patrimoine qui s'étale du 18 avril au 18 mai. Le Centre national d'interprétation du costume traditionnel algérien a abrité une exposition d'œuvres d'arts présenté par le musée national Etienne Dinet de Bou Saâda. «Le jeu de fillettes», «le départ à la Mecque», «les guetteurs», «les fils du saint Mrabet», «le Mehari» et d'autres œuvres du célèbre peintre oriental. Ces œuvres qui reflètent l'authenticité de la ville de Bou Saâda ont subjugué le public tlemcenien dont beaucoup découvrent, pour la première fois, les œuvres de ce grand artiste qui a passé une longue partie de sa vie à Bou Saâda. La délégation de Bou Saâda a, à cette occasion, offert gracieusement de nombreuses copies reproduites des œuvres de

Nasreddine Dinet au public présent au palais royal. Les habits traditionnels naïllis dont les fameuses blouses portées dans diverses occasions par les femmes de cette région ainsi que les produits de beauté naturel tels que le k'houl, le misk et des bijoux ont été également mis en avant devant le nombre de visiteurs qui n'ont pas tari d'éloges sur l'authenticité des traditions naïllies de Bou Saâda. La grande tente naïlle dressée à cette occasion au centre du palais d'El Mechouar a abrité, quant à elle, un mariage de Bou Saâda avec tous ses rituels, notamment celui du henné pour la mariée et le marié. La cérémonie du henné qui est souvent accompagnée d'un chant medih interprété par des femmes âgées, reflète l'aspect conservateur de la région qui reste très attachée aux valeurs et aux traditions ancestrales. Ce mariage a également gratifié le public d'une danse sous une musique naïlle qui a permis aux visiteurs de découvrir la beauté du son et du geste et toutes les traditions de cette région.

Mostaganem

## 8 projets touristiques seront mis en service à la prochaine saison estivale

Huit nouveaux projets touristiques seront mis en service lors de la prochaine saison estivale dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris de la directrice du tourisme et de l'artisanat. Hayat Maameri a indiqué que des établissements hôteliers et de nouvelles résidences touristiques renforceront la capacité d'hébergement dans la wilaya de Mostaganem estimée à 5087 lits avec un apport de 950 nouveaux lits et généreront plus de 200 emplois permanents. Il sera procédé, à la saison estivale prochaine, à l'ouverture de 5 hôtels et 5 résidences touristiques au pôle d'excellence de «Sablettes» et à la zone d'expansion touristique (ZET) de Ouréah dans la commune de Mazaghran, d'un hôtel au centre-ville de Mostaganem, d'un motel à Sirat, d'une partie réservée au jardin aquatique et d'autres touristiques en cours de réalisation à

Sablettes, Ouréah, à la route du port et au parc d'attraction et de loisirs «Mosta Land» à Kharouba qui seront réceptionnés dans les deux prochaines saisons. 8 autres projets seront lancés en travaux dans différentes régions pour augmenter la capacité globale d'hébergement à 1699 nouveaux lits et créer 400 postes d'emploi permanents, en plus de postes de saisonniers. Le parc hôtelier et touristique de la wilaya a été renforcé, l'année dernière, par 8 nouveaux établissements dont 5 hôtels et 3 résidences touristiques qui ont augmenté la capacité d'hébergement de 3060 à 5087 lits et créé 1285 emplois. La wilaya de Mostaganem compte 17 hôtels, 14 résidences touristiques, deux motels et 5 structures destinées à l'hôtellerie qui ont accueilli, à la saison estivale précédente, 623 000 estivants dont 5650 étrangers.

Tissemsilt

### Sensibilisation sur l'eau à la veille du Ramadhan

Une exposition de sensibilisation sur l'eau, organisée à la Maison de l'environnement de Tissemsilt sous le slogan «l'eau est notre vie», a mis en exergue les activités de 5 clubs verts d'écoles primaires du chef-lieu de wilaya. Des travaux manuels et des dessins sur l'environnement sont exposés à cette occasion, ainsi que des affiches expliquant les activités et les missions des établissements faisant partie du secteur des ressources en eau de la wilaya, à l'instar de l'Algérienne des eaux (ADE), l'Agence nationale de l'assainissement et l'Office national des barrages (ONB). Les activités de nombreuses associations de l'environnement et de pépinières de la wilaya ont été également exposées, notamment dans le domaine des activités périodiques de plantation d'arbres et les initiatives de sensibilisation œuvrant à la sauvegarde de l'eau, ainsi que les opérations de nettoyage des villes et forêts de la wilaya, à l'approche du mois sacré du ramadhan ou il est plus que nécessaire de faire attention à ne pas gaspiller le précieux liquide.

## Laghouat

## De nouvelles structures de santé pour améliorer la prise en charge médicale du citoyen

*Les structures de santé dans la wilaya de Laghouat vont être consolidées par la réalisation et l'équipement de nouvelles installations susceptibles d'améliorer la prise en charge médicale du citoyen, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya*

Ces projets, dotés d'un financement de 456 millions de dinars accordés au titre du programme sectoriel de développement (PSD-2019), portent sur la réalisation de deux polycliniques dans les communes de Laghouat et d'El Beïda, et d'une unité d'hémodialyse dans la commune d'Aïn Madhi, en plus de l'acquisition de 20 reins artificiels au profit des hôpitaux de Laghouat, Aflou et Ksar El Hirane. Ces opérations sont appelées à améliorer la prise en charge médicale des insuffisants rénaux, notamment ceux de la partie Nord de la wilaya où l'on compte seulement deux unités d'hémodialyse au niveau des hôpitaux

d'Aflou et de Gueltat Sidi Sâad, selon l'association des insuffisants rénaux. Les services de la wilaya ont fait état aussi, dans le but de rapprocher les structures de santé du citoyen, de l'inscription, au titre des programmes communaux de développement (PCD), de projets de réalisation de salles de soins à travers différents points de la wilaya.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Laghouat sera renforcé par la réception, dans le courant de 2019, d'établissements de santé, dont un hôpital de 240 lits, un centre anticancéreux et un hôpital psychiatrique, devant former le noyau du futur Centre hospitalo-universitaire, rappelle-t-on de même source.



## Ghardaïa

## Mise en service de la reconversion du réseau de distribution de gaz naturel de Guerrara



La reconversion du réseau de distribution et d'alimentation en gaz naturel de la ville de Guerrara (120 km à l'Est de Ghardaïa) vient d'être mise en service, indique, ce lundi, un communiqué de la cellule de communication de la Direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz Centre (SDC-filiale de Sonelgaz). Cette opération a été effectuée à la faveur de la réalisation d'un réseau de distribution de plus de 14 km et la reconversion des détendeurs de gaz et des becs des appareils électroménagers pour les adapter au gaz naturel pour 8500 clients de la ville de Guerrara qui étaient jusque-là raccordés à un réseau public de gaz propane, précise le texte. Lancé en juillet 2018, ce projet de distribution de gaz naturel a nécessité un investissement globale de 94 millions de dinars pour la réalisation de 50,7 km de réseau de transport de gaz de haute pression (70 bars) et de 14,4 km de basse pression (4 bars) ainsi qu'un poste de détente de distribution publique de gaz d'une capacité de 15 000 m<sup>3</sup>/h afin de per-

mettre à la population de Guerrara un raccordement sécurisé au gaz naturel, a-t-on ajouté. Cette reconversion vise à moderniser et renforcer le réseau existant en un réseau performant répondant aux normes universelles de sécurité, ainsi que d'améliorer le confort de vie de la population en utilisant le gaz naturel comme ressource thermique au lieu du gaz propane couteux, souligne le même document. Ce modèle énergétique moins coûteux et indépendant de la contrainte du transport routier par rapport au gaz propane permet aux 8500 foyers de la région de Guerrara de s'équiper en appareils électroménagers (cuisinières, fours, chauffe-eau, chauffages) fonctionnant au gaz naturel. La concrétisation de ce projet, qui est un choix stratégique et économique, permet de réduire les coûts de distribution du gaz dans cette région, d'éviter les pénibles déplacements des camions de transports de propane et les risques d'accident, selon les responsables locaux de la direction de la distribution de la SDC-Ghardaïa.

## Biskra

## Ouverture de 99 postes budgétaires pour le recrutement des médecins spécialistes

Un total de 99 postes budgétaires pour le recrutement des médecins spécialistes à travers les centres hospitaliers, a été créé dans la wilaya de Biskra, a indiqué, ce lundi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Mohamed Laâyeb. L'ouverture de ces postes d'emploi en faveur des praticiens spécialistes, vise surtout à répondre aux besoins des services médicaux en la matière, a précisé le même responsable. Il est prévu, a-t-il détaillé, le recrutement de 3 spécialistes en radiologie, 9 anesthésistes, réanimateurs et orthoptistes 8 gynécologues-obstétriciens, 7 spécialistes en chirurgie générale ainsi que d'autres spécialités. Les spécialistes recrutés devront assurer des services médicaux aux patients des services spécialisés des établissements hospitaliers Hakim-Saâdane et Bachir-Ben Nacer et de la structure spécialisée en gynécologie obstétrique sise au chef-lieu de wilaya, ainsi que des établissements publics hospitaliers

des communes de Tolga, d'Ouled Djellal et de Zeribat El Oued, ajoute la même source. L'installation de ce personnel médical au sein de ces infrastructures hospitalières, permettra d'améliorer la qualité des prestations médicales, de rattraper le manque signalé dans chacune de ces spécialités, de réduire la pression exercée sur les autres services et d'épargner aux habitants de Biskra le déplacement vers d'autres wilayas pour des soins, a indiqué la même source. A signaler que l'ensemble des établissements hospitaliers de la wilaya de Biskra abrite, tout au long de l'année, de nombreuses manifestations et effectue des jumelages dans le cadre de la concrétisation des programmes de partenariat entre les hôpitaux des wilayas internes et les centres hospitalo-universitaires de la région nord du pays soldées par la réalisation des consultations médicales et des opérations chirurgicales, toutes spécialités confondues.

## El Bayadh

## Reboisement de plus de 3000 ha

Une opération de reboisement a été lancée dernièrement sur une superficie de 3107 hectares dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris du conservateur des forêts, Okkazi Djedid. Inscrite dans le cadre du programme sectoriel de lutte contre la désertification et de protection du patrimoine forestier, cette opération est scindée en deux programmes le premier ayant nécessité une enveloppe de 166 millions de dinars pour le reboisement de 1110 ha dans les communes de Brizina, Chellala, Boussemghoun, El Meharrja, Aïn Arak, Sidi Ameer, Rogassa et concrétisé par 11 entreprises privées en 24 mois.

Le deuxième programme confié à l'entreprise régionale de génie rural (unité d'El Bayadh) porte sur le reboisement d'une surface de 1997 ha touchant les régions de Bougtob, El Khaïther, Brizina, Sidi Taïfour, El Kef Lahmar, Tousmouline et El Bayadh, soit un investissement de 299 millions de dinars pour un délai de 36 mois. Une opération de reboisement d'une superficie de 565 ha, dotée de plus de 100 millions de dinars, a été lancée pour un délai de 24 mois, a-t-on fait savoir. La surface boisée dans la wilaya est estimée à plus de 122 000 ha dont 28 300 ha au barrage vert. Dans le cadre de la protection du couvert végétal et la lutte contre les dépassements affectant le patrimoine forestier de la wilaya, 34 procès verbaux ont été établis et remis à la justice, notamment pour construction illicite au sein des espaces forestiers, labours sans autorisation, pacage illicite et incendie de plantes steppiques.

## Technologie

# Samsung dévoile son dernier chef d'oeuvre

- Avec ce smartphone d'exception, Samsung concentre 10 ans d'innovation continue et de savoir faire



Déjà disponible en Europe et bientôt en Algérie, une nouvelle mise à jour des Galaxy S10 apporte un véritable mode nuit à l'application photo. Le nouveau produit de Samsung, Galaxy S10, est une véritable œuvre d'art avec des écrans innovants et intelligents et de meilleures performances telles que Powershare, le lecteur d'empreintes digitales ultrasonique et le super écran Samsung (AMOLED), qui améliorent les expériences mobiles de nouvelle génération. Doté d'innovations pratiques, intelligentes et intuitives, le Galaxy S10 ouvre une nouvelle voie donnant la possibilité aux utilisateurs de réaliser leurs propres créations artistiques. Avec un kit complet d'objectifs, à savoir des caméras téléobjectif, grand angle, selfie et profondeur RGB, le Galaxy S10 a été conçu

pour permettre aux utilisateurs de photographier comme un pro sans être pro. Équipé aussi d'une caméra arrière ultra large de 16MP, les utilisateurs peuvent prendre des photos de qualité cinématographique avec un champ de vision complet comme l'œil humain. Avec la nouvelle double caméra frontale, les utilisateurs expérimentent des effets de profondeur de champ et des effets artistiques pour modifier l'ambiance des selfies. La double ouverture et la composition multi-images font ressortir la lumière dans le noir et optimisent l'environnement de prise de vue, tandis que le puissant processeur associe automatiquement les images d'un moment de faible luminosité en un magnifique cliché. Les caméras innovantes sont encore plus intelligentes avec l'option Pro Assist via

l'apprentissage automatique guide l'utilisateur pour une composition idéale fondée sur l'analyse de plus de 200 millions de photos de haute qualité. Avec le Galaxy S10, une nouvelle ère s'ouvre pour la photographie en ce en offrant la possibilité aux utilisateurs de saisir et créer leurs propres chefs d'œuvre, les options les plus récentes de Samsung proposent aux utilisateurs de tous les jours de prendre des photos professionnelles. Avec l'évolution rapide de la technologie propre aux caméras, les touches de brillance sont aussi faciles que le glissement des doigts. Les innovations importantes de Samsung en matière de technologie mobile, la possibilité de créer de magnifiques clichés est véritablement entre les mains de l'utilisateur.

Sarah C.



## En Autriche, une loi pour interdire les commentaires anonymes sur le web

Si Internet est un outil pour le moins formidable, ce n'est pas non plus une zone de non-droit. L'anonymat sur le web fait souvent grincer des dents. L'Autriche propose une loi pour rendre illégale les commentaires anonymes. Les commentaires en ligne ne sont peut-être que des mots, ils peuvent avoir de très fâcheuses conséquences. Les trolls en tous genres ont eu la peau de nombreuses célébrités sur les plates-formes sociales, par exemple. Difficile de savoir ce genre de commentaires disparaîtra un jour totalement mais l'Autriche veut prendre des mesures fortes. Le gouvernement vient de proposer un texte de loi préliminaire qui rendrait illégal le fait de laisser des commentaires sur des sites Internet de manière anonyme. Autrement dit, il faudrait obligatoirement renseigner ses nom et adresse réels pour pouvoir commenter en ligne. Une mesure qui a pour

objectif de responsabiliser les internautes vis-à-vis de leurs actes en ligne. Utiliser des pseudonymes publics resterait possible mais il deviendrait bien plus aisé de retrouver le propriétaire d'un commentaire précis. Si la loi venait à être acceptée, celle-ci ne serait pas mise en place avant 2020 et ne s'appliquerait qu'aux sites ayant plus de 100 000 utilisateurs enregistrés ou gagnant plus de 500 000 € par an ou recevant des subventions de cette loi, notamment du fait que certains groupes pourraient en tirer profit, comme des groupes haineux qui n'auraient pas une grosse base d'utilisateur, les faisant sortir du cadre de cette loi. Se pose aussi la question de la vie privée puisque l'adresse physique est requise. Autrement dit, les sites concernés auraient davantage de données personnelles à protéger des hackers.



## Il grille 66 ordinateurs de son ancienne université avec une clef USB piégée



Un ancien étudiant diplômé du College of Saint Rose, dans l'État de New York, a eu la «bonne» idée de remercier son établissement en grillant 66 ordinateurs et autres appareils électroniques avec une clef USB piégée. Le 14 février dernier, Vishwanath Akuthota, ressortissant indien de 27 ans, se rend au College of Saint Rose, université dans laquelle il avait obtenu son master en 2017. Armé d'une clef USB de type «USB Killer», il se filme sur différents sites du campus alors qu'il introduit la clef dans les ordinateurs et autres appareils équipés de port USB... Ce genre de clef a un but très précis : déclencher une soudaine surcharge et griller les circuits électroniques. L'ancien étudiant aura ainsi

détruit pas moins de 59 PC, 7 Mac et un certain nombre de moniteurs avant de quitter l'établissement. Le montant des dommages matériels s'élève à 58 471 \$. Vishwanath Akuthota a été interpellé le 22 février avec la clef USB et les vidéos en sa possession. Son procès a démarré, le jeune homme a plaidé coupable et accepté de dédommager le College of Saint Rose. Il risque cependant jusqu'à 10 ans de prison, 3 ans de liberté surveillée à sa sortie et quelque 250.000 \$ d'amende. Sachez enfin que, malheureusement, les clefs USB Killer sont en vente libre sur le Net. Ce genre d'incident n'est pas isolé. Faites attention lorsque vous introduisez une clef dans vos appareils.

## Scranos, un nouveau virus qui en veut à vos mots de passe

Actuellement se trouve un nouveau virus qui tend à se propager rapidement sur la Toile : il s'agit de Scranos. Le malware permet plus particulièrement de récupérer une quantité importante de mots de passe et de mettre en place des logiciels de rançons. Explications. Depuis l'année dernière des chercheurs en cybersécurité de Bitdefender sont en alerte sur un virus qui s'en prend à vos mots de passe. Si jusqu'à maintenant les principales cibles de ces attaques se trouvaient en Chine, les pirates s'attaquent dorénavant à la France. A cela s'ajoute que le mode opératoire est devenu plus subtil. L'opération, dénommée Scranos, sollicite un cheval de Troie. Celui-ci fait croire qu'il est soit un logiciel payant piraté, soit un logiciel légitime, et même un antivirus. Le dispositif comprend en son sein un rootkit qui contient un pilote signé numériquement avec un certificat volé. Ce dernier donne un accès administrateur à la machine piratée, pour ensuite se connecter à un serveur de contrôle par l'intermédiaire des processus reconnus afin de télécharger de nouveaux composants en cachette. Ce qui rend ce virus si complexe à débusquer, c'est qu'il se cache derrière l'utilisation d'un pilote. Scranos se copie alors à nouveau sur le disque dur, et cela à chaque extinction. C'est ce qui empêche sa suppression, d'autant plus qu'il ajoute une clé au sein du registre pour démarrer automatiquement avec Windows. Seul ce fichier est enregistré sur le disque dur, les autres composants étant supprimés. Les experts estiment ainsi que cette attaque est sophistiquée et redoutable. Et les pirates ne comptent pas s'arrêter là, puisque leur opération de virus évolue, avec le test de composants logiciels inédits. Les premières attaques mondiales ont eu lieu en novembre 2018, et on connaît actuellement un pic. Le malware cherche à voler des données et des mots de passe, notamment des informations de paiement depuis des comptes Facebook, Amazon et Airbnb. Scranos peut même simuler des clics sur des publicités afin de générer des revenus.

## Epic Games : Une nouvelle communication pour Fortnite

Critiquée depuis plusieurs semaines par les joueurs, la manière de communiquer des développeurs de Fortnite va changer d'ici la semaine prochaine. Si l'arrivée d'Apex Legends (Respawn Entertainment) a pas mal impacté les audiences du Battle Royale d'Epic Games, Fortnite reste encore aujourd'hui une valeur sûre du genre, notamment en étant l'un des titres les plus joués au monde et aussi grâce au renouvellement régulier de son gameplay. Si certains utilisateurs n'ont pas aimé quelques changements, d'autres attendent toujours l'arrivée d'un Field of View (ou FOV) totalement paramétrable ou encore une amélioration des performances... Néanmoins, le studio américain Epic Games n'est pas encore passé à l'action. Face aux critiques, l'un des responsables de la société à l'origine de Gears of War et Infinity a fait savoir qu'une nouvelle communication avec les joueurs est en préparation : «Les retours et le sentiment des joueurs comptent toujours autant - nous aurions dû communiquer avec vous nos intentions, nos motivations et notre raisonnement à propos des changements afin de créer un véritable dialogue. Nous comptons changer notre façon de communiquer dès la semaine prochaine». Le vice-président de l'ingénierie chez Epic Games, Dan Vogel, a également déclaré : «Nous ne devrions pas perdre le sentiment général. Nous aurions dû communiquer l'intention, la motivation et le raisonnement qui sous-tendaient divers changements pour permettre un dialogue adéquat avec notre communauté.»



# La pancréatite est une inflammation douloureuse du pancréas

*L'abus d'alcool et les calculs biliaires sont les deux causes les plus importantes de pancréatite, cette inflammation aigüe, qui peut aussi devenir chronique et poursuivre la destruction du pancréas.*

La pancréatite aigüe a deux principales causes, à savoir la consommation excessive d'alcool ou la présence de calculs biliaires et autres maladies de la vésicule biliaire. Dans le cas d'un calcul biliaire, celui-ci bloque le canal cholédoque au niveau du pancréas, les enzymes s'accumulent alors dans cet organe et se retournent contre lui, provoquant une inflammation. Pour la pancréatite chronique l'étiologie est souvent due à une alcoolisation pendant des années, un taux trop élevé de graisses dans le sang (hyperlipidémie), un taux trop élevé de calcium dans le sang (hypercalcémie), une infection virale (comme les oreillons par exemple), certains médicaments, une chirurgie ou un traumatisme du pancréas.

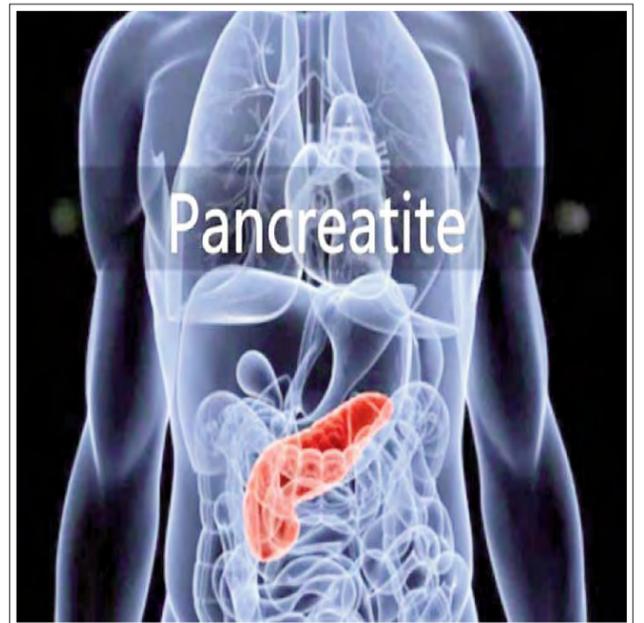
## Les principaux signes d'une pancréatite

La pancréatite aigüe apparaît soudainement et a la particularité de disparaître tout aussi rapidement. En revanche, elle peut se compliquer d'une infection ou d'une hémorragie conduisant aux symptômes suivants : Gonflements et douleurs abdominales, douleur progressive et brutale au milieu de la région supérieure de l'abdomen et

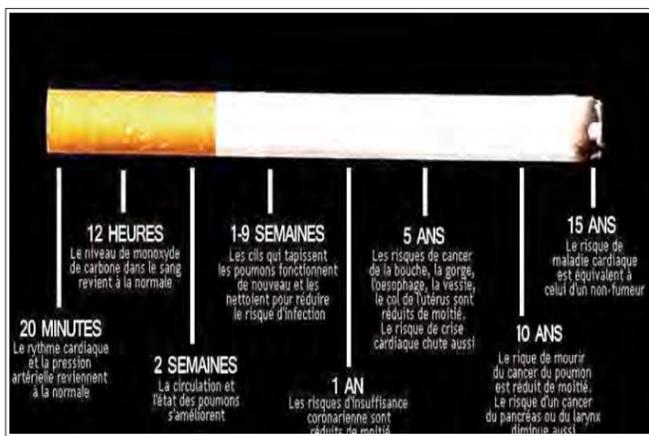
dans le dos, plus intense après les repas. A la longue, une pancréatite chronique s'installe, qui détruit progressivement le pancréas, ce qui provoque : des diarrhées, des nausées, des vomissements, un état de choc, un diabète, un état de malnutrition avec amaigrissement, et enfin, mais cela est rare, un cancer du pancréas. Un bilan sanguin (le pancréas endommagé libère deux enzymes, la lipase et l'amylase, dont le taux dans le sang est 3 fois plus élevé que la normale) et des examens d'imagerie médicale suffisent généralement à porter le diagnostic de pancréatite.

## Traitements de la pancréatite

En cas de calcul biliaire, un régime alimentaire pauvre en graisses facilitera la digestion. En cas d'infection, on recourt à des antibiotiques, à l'administration d'enzymes pour compenser celles que le pancréas ne produit plus, à un réajustement alimentaire, à la modification d'un traitement. Enfin, en cas de pancréatite sévère, la chirurgie s'impose : drainage du liquide abdominal accumulé, ouverture d'un conduit bloqué ou encore ablation d'une partie du pancréas. Evidemment l'arrêt de toute consommation d'alcool s'impose et des médicaments antidouleur sont prescrits.



## Tabagisme Bienfaits de l'arrêt du tabac



Il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer, mais il faut savoir qu'à l'arrêt du tabac on ne retrouve la santé d'une

personne n'ayant jamais fumé qu'au bout de 15 ans. Dans le monde, le tabagisme entraîne 6 millions de morts soit 12%

des hommes et 6% des femmes. Le taux de mortalité est trois fois plus élevé chez les fumeurs par rapport aux non-fumeurs. Chaque fumeur perd en moyenne 10 à 15 ans d'espérance de vie confortable par rapport à un non-fumeur.

## 20 mn après la dernière cigarette, la fréquence cardiaque redevient normale

Les risques d'infarctus du myocarde commencent à diminuer. Le monoxyde de carbone est éliminé et n'est plus détectable dans le corps. Deux jours après, on ne retrouve plus de nicotine dans le sang. 2 semaines après, le

gout des aliments revient et la peau reprend une couleur plus claire. 3 à 9 mois après, la respiration s'améliore. Le risque d'infarctus est réduit de 50% après 1 an. Le risque d'accident vasculaire est et le risque de cancer du poumon sont réduits de moitié après 5 ans d'arrêt et les poumons sont équivalents à ceux du non fumeur après 15 ans d'arrêt. Le risque de cancer de la bouche, du cancer de l'œsophage et du cancer de la vessie sont également diminués de 50%. Le risque d'accident vasculaire cérébral rejoint le niveau de risque des non-fumeurs. Le risque de maladies cardiovasculaires est égal à celui des non-fumeurs.

## Quels sont les signes avant-coureurs du cancer du sein

Il y a plusieurs symptômes cachés qui pourraient nous orienter vers un diagnostic de cancer du sein et ce, avant l'apparition des premiers symptômes. Les symptômes les plus communs sont un changement dans l'apparence ou la sensation de la poitrine et du mamelon. Les signes avant-coureurs que vous devriez connaître. Une douleur soudaine et persistante à un endroit précis. Un épaississement du sein ou de la région sous le bras. Un capitonnage ou un plissement de la peau. L'assombrissement de la poitrine. Douleur et gonflement des seins ou une masse sur les aisselles. Démangeaisons et rougeurs au niveau des seins. Un capitonnage ou un plissement de la peau.

## Un traitement médiéval à l'ail s'avère efficace pour lutter contre des bactéries résistantes aux antibiotiques



Dans une recherche présentée au congrès annuel de la Society for General Microbiology à Birmingham, des chercheurs décrivent un remède médiéval qui pourrait aider à lutter contre des bactéries résistantes aux antibiotiques. La résistance aux antibiotiques est un problème croissant

dans le monde car elle rend plus difficile la lutte contre les infections bactériennes. L'apparition de résistances est due à l'exposition répétée aux antibiotiques. Aux Etats-Unis, le CDC estime qu'il y a chaque année 23 000 décès et 2 millions de maladies causées par des bactéries résistantes aux antibiotiques. Ici, des scientifiques de l'université de Nottingham ont identifié une recette du IX<sup>e</sup> siècle servant à traiter un orgelet, une infection généralement causée par la bactérie Staphylococcus aureus. La recette comptait 5 ingrédients : 2 espèces d'Allium (ail et oignon ou poireau), de la bile de bœuf, du vin et du cuivre. Elle provenait d'un livre du X<sup>e</sup> siècle : le «Bald's Leechbook», l'un des plus anciens manuels médicaux connus. Les sociétés anciennes utilisaient des combinaisons de composés naturels pour traiter les infections. Parmi ces substances connues pour leurs effets anti-microbiens, on trouve les extraits d'espèces Allium, le miel ou la bile de bœuf.

## Le mode d'action de l'huile d'olive sur les cellules cancéreuses décrypté

L'huile d'olive est un élément central du régime méditerranéen et contient en abondance des polyphénols aux vertus antioxydantes et donc capables de contrer les effets négatifs des espèces réactives de l'oxygène, impliquées, notamment, dans l'apparition de certains cancers. L'oléocanthal, un de ces antioxydants possède une large palette d'effets biologiques : antioxydant, anti-inflammatoire, neuro-protecteur, inhibiteur de la prolifération cellulaire. Des études précédentes ont suggéré que l'oléocanthal trouvé dans l'huile d'olive vierge extra provoquait la mort des cellules cancéreuses et qu'un régime riche en huile d'olive vierge extra était associé à une diminution du risque de plusieurs cancers. Pourtant les études menées en laboratoire sur l'oléocanthal

n'ont pas été en mesure de fournir une explication sur le mode d'action de ce composé et sa capacité à tuer les cellules cancéreuses et épargner les cellules saines. Dans cette nouvelle étude, les chercheurs ont souhaité évaluer le potentiel anti-cancer et le mécanisme d'action de l'oléocanthal. Ils ont réalisé des tests in vitro sur des cellules cancéreuses et non cancéreuses du pancréas, du sein et de la prostate. Selon un des auteurs de l'étude. «Le mécanisme par lequel l'oléocanthal tue les cellules cancéreuses est nouveau et très intéressant». Les chercheurs ont en effet montré que l'oléocanthal rompt les lysosomes des cellules cancéreuses, mais pas ceux des cellules saines grâce au processus de perméabilisation de la membrane lysosomale.



## Détruire des cellules cancéreuses grâce à un composé d'huile d'olive

L'oléocanthal, un antioxydant présent dans l'huile d'olive vierge extra a la capacité de provoquer la mort des cellules cancéreuses sans impacter les cellules saines. Une nouvelle étude parue dans la

revue Molecular & Cellular Oncology rapporte qu'un composé phénolique antioxydant présent dans l'huile d'olive a la capacité de tuer sélectivement les cellules cancéreuses, tout en laissant intactes les cellules saines. Ce composé connu sous le nom d'oléocanthal permettrait d'expliquer les propriétés anti-cancer de l'huile d'olive.

## Histoire

# Un documentaire sur le royaume de Numidie en cours de réalisation à Aïn Témouchent

L'Entreprise publique de la télévision algérienne (EPTV) s'attèle à la réalisation d'un documentaire sur le royaume de Numidie qui met en exergue des sites et le patrimoine immatériel de cette époque historique, a-t-on appris, ce dimanche, de la réalisatrice Hanane Bourayou, de la direction de production à l'EPTV, qui a indiqué, en marge du tournage d'une partie de ce documentaire dans la wilaya d'Aïn Témouchent, que cette œuvre de 60 mn traite de l'époque numide et des événements vécus par le royaume numide de l'Est dirigé par Massinissa et le royaume numide de l'Ouest par Syphax.



Ce documentaire, qui est à la phase finale du tournage, est le fruit de recherches ayant duré cinq années s'articulant autour d'aspects secrets de la civilisation numide et ne se limitant pas aux royaumes de Cirta et Siga, a-t-elle encore indiqué. L'œuvre télévisée s'est aussi basée sur des sources de Rome et d'Athènes surtout que le patrimoine de cette époque a été écrit par des Grecs et des Romains, a ajouté la réalisatrice. Le tournage consacré à la wilaya d'Aïn Témouchent a touché tous les sites datant de l'époque du royaume numide ouest dont l'île de Rachegoun, le site archéologique de Siga, a souligné Hanane Bourayou, qui a signalé que la région est témoin de deux civilisations ayant coexisté en même temps (époques punique et numide) et qui entretenaient des relations commerciales et culturelles. L'île de Rachegoun reste le site le plus important où ont été découverts des objets remontant à l'époque ancienne et le site archéologique de Siga représente la capitale du royaume de Numidie occidentale. Le tournage comprend également le site de la sépulture roya-

le de Syphax, qui met en évidence d'importants indicateurs de la période, liés principalement à l'architecture et aux croyances. Le documentaire, réalisé par Hanane Bourayou et Chafika Djebali de la direction de la production de programmes pour l'EPTV, s'insère dans le cadre d'une série d'œuvres mettant la lumière sur l'histoire ancienne de l'Algérie. Cette œuvre, qui sera prête avant la fin d'année en cours, s'inscrit dans le cadre de la mémoire nationale et de la valorisation de l'identité algérienne. L'EPTV a déjà réalisé un documentaire sur les civilisations préhistoriques abordant des aspects importants de la civilisation des Beni Ater et de Gabsia et les premières traces de l'homme en Algérie au site d'Aïn El Hnech à Sétif remontant à plus de 2 millions d'années et au site de Tighennif dans la wilaya de Mascara. Ces documentaires ont évoqué différentes étapes de la vie de l'homme en Algérie à partir de l'âge de la pierre s'appuyant sur des gravures rupestres et d'objets fabriqués à base de pierres jusqu'aux civilisations ayant édifié des cités et royaumes réputées au bassin méditerranéen.

## Colloque

## L'atteinte au patrimoine peut conduire à l'effacement de l'identité civilisationnelle

L'atteinte au patrimoine matériel et immatériel constitue une «tentative d'effacement de l'identité civilisationnelle», ont considéré les intervenants au 2<sup>e</sup> colloque national sur le patrimoine dans la région des Zibans orientale, tenue, dimanche, à la salle Salle Fikr oua adab de la ville de Biskra. Dans sa communication sur les efforts du Dr Abdallah Rekibi (1928-2011) dans l'étude du patrimoine immatériel algérien, Abdelhamid Bourayou, de l'université d'Alger, a estimé impératif d'accorder de l'intérêt au patrimoine de la société algérienne qui «est riche et digne d'être préservé». «Les vestiges et monuments qu'abrite le pays, dont, notamment ceux de la localité de Tahouda dans la wilaya de Biskra, représentent un patrimoine humain important dont la négligence privera

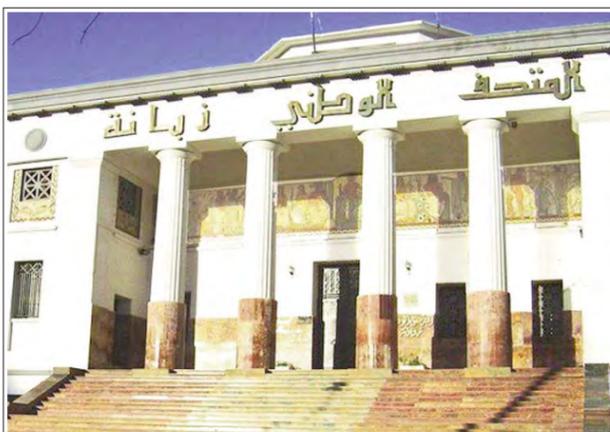
les générations futures de connaître les racines de leur civilisation», a ajouté le conférencier. Salim Dernouni, de l'université de Biskra, a estimé, pour sa part, que le patrimoine fait partie de la personnalité de l'homme qu'il faut préserver sous ses deux aspects matériel et immatériel. L'universitaire de Sétif, Saïd Dech, a relevé que le patrimoine reflète l'histoire, l'identité civilisationnelle et les grandes œuvres des aïeux que l'on ne peut négliger sans risquer d'effacer l'identité de la société. Il a insisté, à ce propos, sur la classification des sites archéologiques du pays.

Le colloque, d'une journée, est organisé par l'association «patrimoine des générations» et la Direction de la culture dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine.



## Mois du patrimoine d'Oran

## Exposition sur le moulin à travers l'histoire



Le public découvre à travers une exposition sur le moulin à travers l'histoire abritée par le musée public national Ahmed-Zabana d'Oran l'évolution des moulins qui représentaient une source de subsistance des familles fournissant le pain qui demeure un aliment du pauvre et du riche. Des modèles de moulins, exposés depuis samedi à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine, relatent l'histoire de l'évolution de ces machines utilisées par l'homme à travers les époques et dont le son du moulin est devenu un patrimoine enra-

ciné dans la société. Ce type d'équipement faisait partie des accessoires d'ameublement domestique indispensables ayant inspiré nombre d'auteurs qui l'utilisent comme décor dans leurs œuvres, d'artistes dans leurs œuvres et de poètes dans leurs vers.

En outre, le broyage occupe un grand espace dans le répertoire de proverbes. Le moulin est également présent dans plusieurs œuvres cinématographiques traitant de la glorieuse Guerre de Libération nationale, notamment dans le film *Le moulin* du réalisateur Ahmed Rachedi, produit en 1973 et interprété par une pléiade d'artistes dont le comédien égyptien Izzat El Alaili. Ce film reste gravé dans la mémoire des Algériens. A l'occasion du Mois du patrimoine, le musée Ahmed-Zabana d'Oran tente de réhabiliter le moulin par l'exposition de plus de 19 moulins de différentes formes et tailles fabriqués en pierre remontant à la préhistoire et aux époques romaine et punique pour produire la farine et répondre aux besoins des sociétés anciennes. Une collection de moulins traditionnels décorant les vitrines dédiées à l'ère ancien, à la préhistoire et à l'ethnographique au musée a été découverte aux sites Kiza (Mostaganem) Mersa Madagh (Oran), Aïn Kermane (Relizane), «Portus Magnus» de Bethioua (Oran) et Ras El Ma (Mascara). L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 2 mai prochain, présente des collections de moulins domestiques modernes dont les moulins à eau, à air, électriques et leurs utilisations. Le musée national Ahmed-Zabana participera à la semaine du patrimoine culturel de Blida du 22 au 25 avril courant à travers une exposition sur l'histoire de ce musée, des objets d'art et des ateliers sur les fossiles, la poterie, l'inventaire des biens, la mosaïque et l'art de la taille de pierres.

### • Le séjour de l'auteur de «Don Quichote» à El Bahia

L'évocation du passage à Oran de l'illustre figure de la littérature espagnole Miguel de Cervantès (1547-1616) figure parmi les activités proposées dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), a-t-on appris, samedi, des organisateurs. Une balade sur les traces de l'itinéraire suivi par l'auteur de *Don Quichote* en 1581 à Oran est prévue le 27 avril à l'intention du grand public, a indiqué la direction de l'Institut Cervantès dans un communiqué. Ce parcours est programmé suivant la description fournie par Miguel de Cervantès dans sa comédie chevaleresque *El Gallardo Español* (Le vaillant Espagnol), écrite une dizaine d'années après son séjour à Oran. Le public oranais est convié, avant cette sortie, à une séance de lecture de *Don Quichote* qui se tiendra ce mardi, journée coïncidant avec la commémoration de la mort de Cervantès. L'illustre écrivain espagnol est également connu pour son œuvre, *Los banos de Argel* (Les bagnes d'Alger), inspirée de sa période de captivité à Alger (1575-1580). D'autres activités dédiées à la littérature, au cinéma et à la musique hispanique sont au menu du programme proposé par l'Institut Cervantès d'Oran dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine.



## Sahara occidental

# Le Maroc recourt à la désinformation pour s'attribuer des victoires diplomatiques

*Les Etats-Unis n'ont pas proposé un mécanisme pour la protection des Droits de l'Homme dans le cadre du renouvellement du mandat de la Minurso, affirment, dimanche, des sources proches du dossier qui évoquent une désinformation préméditée par le Maroc pour s'attribuer des victoires diplomatiques.*

«**O**fficiellement il n'y a aucune proposition dans ce sens», a confié une des sources à l'APS. Il s'agit d'une manipulation destinée à donner l'impression que la diplomatie marocaine a réussi à contrer la proposition américaine en l'expurgant du projet de résolution qui sera adopté par le Conseil de sécurité, alors que la délégation des Etats-Unis à l'ONU n'a suggéré aucun mécanisme pour la protection des Droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Vendredi, des sites marocains, citant des sources diplomatiques à New York, avancent que des négociations intenses sont menées par la délégation marocaine à l'ONU, pour contourner le «mécanisme réclamé par Washington». Les mêmes sites évoquent «la promotion de certaines idées et projets improductifs se rapportant à l'avenir de la Minurso», qui a été exposée

vendredi par le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita, lors d'un Conseil du gouvernement sur la question du Sahara occidental. C'est de l'agitation destinée beaucoup plus à rassurer le front interne marocain sur les capacités de la diplomatie marocaine de contrer les propositions de l'administration américaine et de la Maison-Blanche. Les discussions sur la première mouture du projet, transmise jeudi par les Etats-Unis au groupe des amis du Sahara occidental n'ont pas encore commencé, affirme une deuxième source. La première discussion était prévue ce lundi au niveau du groupe des amis du Sahara occidental qui inclut les Etats-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, l'Espagne et la France. «Le mécanisme n'est mentionné nulle part ni dans le projet ni dans les discussions en coulisses», affirme la même source. Le texte subira fort probablement quelques



modifications après la réunion du groupe d'amis du Sahara occidental, mais jusqu'ici aucune nouvelle version du

projet n'a été révélée, précise-t-elle. En 2013, les Etats-Unis ont demandé que le mandat de la mission onusienne soit étendu à

la surveillance des Droits de l'Homme, une initiative qui avaient, alors, irrité, Rabat et Paris à la fois.

## Le Conseil de sécurité maintient une prorogation de 6 mois de la Minurso

Le Conseil de sécurité a de nouveau suggéré de proroger le mandat de la Minurso de six mois, réaffirmant la nécessité pour la mission onusienne de soutenir l'émissaire Horst Kohler dans ses efforts pour parvenir à un règlement du conflit au Sahara occidental. Au-delà de la durée de prorogation, retenue par les Etats-Unis pour mettre la pression sur les parties au conflit afin qu'ils poursuivent les négociations, la première mouture du projet de résolution sur la Minurso, consultée par l'APS, insiste sur la nécessité de conforter Horst Kohler dans sa mission de médiation. La reconnaissance par le Conseil de sécurité «du rôle important» de la Minurso dans l'accompagnement du médiateur onusien, vient en guise de rappel au Maroc qui continue d'entraver la liberté de mouvement de Horst Kohler. La mission onusienne a été empêchée de «s'acquitter de cette partie de son mandat qui consiste à prêter assistance à mon envoyé personnel», avait déploré le SG de l'ONU dans le nouveau rapport sur la situation au Sahara occidental. L'émissaire onusien n'a pas pu accéder aux interlocuteurs sahraouis dans les territoires occupés, «ce qui continue de limiter sa capacité d'évaluer en toute indépendance la situation au Sahara occidental à des fins d'analyse ou de sécurité», avait-il relevé dans ce document.

Le projet de résolution demande des mesures concrètes pour permettre au personnel onusien d'accéder immédiatement à tous les interlocuteurs sahraouis conformément aux accords existants. Le Conseil de sécurité a, par ailleurs, exprimé sa préoccupation face aux violations des accords de cessez-le-feu, appelant les parties à mettre en œuvre leurs engagements envers l'envoyé personnel et à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre les négociations facilitées par l'ONU ou encore de déstabiliser la situation au Sahara occidental. Si le Conseil de sécurité ne cite pas nommément le Maroc en évoquant ces violations, son appel s'adresse exclusivement aux autorités marocaines, désignées par le nouveau rapport du secrétaire général comme étant la partie qui a commis «une violation majeure» de l'accord militaire N° 1, confie une source diplomatique à New York. L'ONU a exigé le démantèlement d'un nouveau mur de sable érigé par le Maroc près du territoire occupé de Mahbes ainsi que tous les postes militaires déployés illégalement dans les zones restreintes qui sont soumises à plusieurs restrictions, relatives aux activités et au renforcement des infrastructures militaires. Pour éviter une condamnation du Conseil de sécurité, le Maroc a informé récemment l'instance onusienne qu'il mettait fin à l'opérationnalisation de la nouvelle

barrière de sable construite près de Mahbes, précise la même source. Dans ce premier projet, le Conseil reconnaît que le statu quo au Sahara occidental «n'est pas acceptable», notant que «l'avancement des négociations est essentiel pour améliorer la qualité de vie des Sahraouis sous tous ses aspects». L'instance suprême des Nations unies réaffirme «sa détermination à aider les parties à trouver une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Le groupe des amis du Sahara occidental (Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni, Espagne et la France), devait se réunir ce lundi pour une première discussion du projet américain. Une deuxième séance de discussion est prévue mercredi au niveau des experts avant la reconduction du mandat de la Minurso, prévu fin avril. Les Etats-Unis porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental souhaitent faire adopter le texte par consensus, selon d'autres sources proches du dossier. La dernière résolution du Conseil de sécurité sur la Minurso a été adoptée en octobre dernier à l'issue d'un vote de 12 voix contre trois abstentions (la Russie, la Bolivie et l'Ethiopie). Les trois pays ont, alors, justifié leur abstention par le fait que leurs remarques n'ont pas été prise en considération par la délégation américaine à l'ONU.

### L'Association des Sahraouis en France

## M'barek Mohamed reconduit en tant que président pour un nouveau mandat

L'Association de Sahraouis en France a reconduit M'barek Mohamed à la présidence de l'Association pour un nouveau mandat, durant les travaux de son assemblée générale qui s'est tenue, samedi, à la banlieue de Lemérou, en présence des ses membres, des membres de la communauté, et du responsable de la communauté sahraouie en France et dans les pays nordiques.

L'Assemblée générale a examiné et évalué le programme d'action de l'Association et les préoccupations de la communauté sahraouie, tenant compte des derniers développements de la question du Sahara occidental et des aspirations de la communauté sahraouie en France. L'Assemblée a salué la détermination et la résistance pacifique des populations dans les territoires

sahraouis occupés et au sud du Maroc, soulignant qu'il était urgent de serrer les rangs et renforcer l'unité nationale autour du Front Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui. L'Assemblée générale a lancé un appel aux Nations unies et au Conseil de sécurité à mettre en place un mécanisme pour la surveillance des droits de l'homme, la protection des ressources

naturelles du peuple sahraoui. Elle a enfin appelé à accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental et exercer des pressions sur l'État d'occupation marocain pour qu'il libère tous les prisonniers politiques sahraouis qui croupissent encore dans les prisons marocaines.

Ahsene Saaid /Ag.

Ligue arabe

# Soutien financier de la Ligue arabe en faveur de la Palestine

La Ligue arabe (LA) s'est engagée à verser 100 millions de dollars par mois à l'Autorité palestinienne afin de compenser les mesures de rétorsion financières appliquées récemment par l'occupant israélien, au moment où la Banque mondiale (BM) s'inquiète d'une crise financière aggravée en Cisjordanie si l'abus persiste sur les droits de douane prélevés par Israël pour le compte de l'Autorité palestinienne.

Dans un communiqué dimanche soir, au terme de la réunion au siège de la Ligue arabe, de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel consacrée à l'examen des derniers développements de la question palestinienne, la Ligue arabe a confirmé que les pays arabes «vont soutenir le budget de l'Etat palestinien... en lui procurant un filet de sécurité financière (...) afin de résister à la pression politique et financière à laquelle il fait face». L'occupant israélien avait annoncé en février qu'il gèlerait chaque mois environ 10 millions \$ (près de 9 millions €) sur les 190 millions qu'il prélève en TVA et en droits de douane sur les produits importés par les Palestiniens, et qu'il est censé reverser régulièrement à l'Autorité palestinienne en vertu des accords de paix. La somme soustraite correspond, selon Israël, au montant des allocations versées par l'Autorité aux familles de Palestiniens emprisonnés ou tués par les forces d'occupation en vertu des accords de paix.

La Palestine a dénoncé un vol et décidé de faire une croix sur la totalité des taxes qu'elle devrait récupérer. Au cours de la réunion «extraordinaire» de la Ligue arabe dimanche, le président de l'Etat de Palestine Mahmoud Abbas a réitéré son rejet d'un futur plan de paix de l'administration américaine. «Ce plan ne parviendra pas à atteindre une paix durable et complète au Moyen-Orient», précise le communiqué de l'organisation panarabe. Les Palestiniens affirment que l'administration américaine penche en faveur d'Israël, ce qui «discrédite» les Etats-Unis dans leur rôle de médiateur.

En 2018, les Etats-Unis ont suspendu plus de 500 millions \$ (440 millions €) d'aides qui allaient à l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), à différents programmes d'assistance ou, pour une moindre part, directement au budget de l'Autorité palestinienne. En outre, le président américain Donald Trump a considéré Al Qods occupée comme «capitale» de l'entité israélienne et s'est prononcé le 21 mars en faveur de la reconnaissance de la souveraineté d'Israël sur le Golan syrien occupé, une décision en rupture avec la position des Etats-Unis depuis des décennies.

## La Banque mondiale s'inquiète d'une crise financière aggravée

La Banque mondiale (BM) a mis en garde mercredi contre le risque d'une crise financière aggravée en Cisjordanie occupée, si l'abus persiste sur les droits de douane prélevés par Israël pour le compte de l'Autorité palestinienne. Il est «urgent» que Palestiniens et Israéliens s'accordent afin de «prévenir une plus grande détérioration de l'activité économique et du niveau de vie» des Palestiniens, privés «d'une source importante de revenus budgétaires», dit la Banque mondiale dans un rapport. L'organisme s'inquiète du risque d'un déficit de l'Autorité palestinienne dépassant le milliard de dollars en 2019, contre 400 millions en 2018, et écrit que l'économie palestinienne est confrontée à un «sévère choc financier». Il souligne les effets sur l'économie palestinienne des restrictions imposées par Israël sur les importations de produits, l'Etat hébreu interdisant



l'entrée de 56 produits en Cisjordanie occupée et de 118 produits dans la bande de Ghaza, parmi lesquels des matières premières, des fertilisants agricoles, des équipements télécoms, de l'acier, et des tuyaux notamment. Israël contrôle tous les accès de la Cisjordanie, territoire qu'il occupe depuis plus de 50 ans. Il soumet aussi la bande de Ghaza à un rigoureux blocus. Un allègement des mesures pourrait entraîner une hausse de 6% de la croissance en Cisjordanie occupée et de 11% à Ghaza, dit la Banque mondiale dont le rapport sera présenté le 30 avril à Bruxelles au comité de

liaison ad hoc (AHLC) coordonnant le soutien des donateurs internationaux aux Palestiniens. Le rapport fait état d'une diminution constante du revenu par habitant et d'une «augmentation du chômage et de la pauvreté» en Cisjordanie occupée et à Ghaza, où 52% de la population active était sans emploi en 2018. L'Autorité palestinienne est confrontée à une baisse drastique de l'aide étrangère, qui est passée de 10% de son PIB il y a 5 ans à 3,5% l'an dernier. En 2018, les Etats Unis ont annoncé réduire l'aide aux Palestiniens de centaines de millions de dollars.

## Libye

### Le bilan de l'agression sur Tripoli s'élève à 254 morts

Deux cents cinquante-quatre personnes ont été tuées et 1228 autres blessées depuis le début de l'agression des troupes du général à la retraite Khalifa Haftar pour s'emparer de la capitale libyenne Tripoli, a indiqué un nouveau bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Un total de 254 personnes ont été tuées et 1228 autres blessées dans les combats à Tripoli» entre les forces du gouvernement d'union nationale (GNA), soutenu par l'ONU, qui poursuivent leur progression face aux troupes de Haftar dans le sud de Tripoli, a déclaré dimanche l'OMS. Un précédent bilan de l'OMS faisait état de 227 morts. «Au cours de la semaine écoulée, des équipes médicales d'urgence spécialisées de l'OMS en Libye ont mené 89 interventions majeures et 63 opérations chirurgicales dans les hôpitaux les plus proches du front. Nos équipes fournissent des renforts à ces hôpitaux», a tweeté, dimanche, l'OMS. Plus tôt dimanche, l'OMS a déclaré que plus de 20 000 personnes ont été forcées à fuir leurs foyers depuis le début du conflit armé. Depuis le 4 avril, les troupes conduites par Haftar ont lancé une agression pour s'emparer de la capitale libyenne. Et les appels à la cessation immédiate des agressions ne cessent de se multiplier pour ouvrir la voie à une solution politique à la crise qui frappe la Libye depuis 2011.

## Soudan

### Une délégation soudanaise à Washington pour un retrait du Soudan de la liste noire américaine



Une délégation soudanaise va se rendre à Washington pour discuter d'un retrait du Soudan de la liste américaine des «pays soutenant le terrorisme», a déclaré, dimanche, le chef du Conseil militaire de transition, le général Abdel Fattah Al Burhane. Cette visite aura lieu «cette semaine ou la semaine suivante», a déclaré le général Burhane dans sa première interview à la télévision d'Etat depuis la prise du pouvoir par le Conseil militaire après la destitution du président Omar El Béchir le 11 avril dernier sous la pression de la rue. Les Etats-Unis ont levé en octobre 2017 leur embargo commercial sur le Soudan vieux de vingt ans. Mais Washington a maintenu Khartoum sur sa liste des soutiens internationaux du terrorisme, avec l'Iran, la Syrie et la Corée du Nord. Les Etats-Unis ont salué jeudi les premières

mesures prises par les militaires, mais ont aussi appelé à une transition qui réponde davantage aux aspirations démocratiques des Soudanais. Washington a annoncé la venue à Khartoum de la responsable du département d'Etat américain chargée de l'Afrique de l'Est, Makila James, «ce week-end», sans préciser qui elle y rencontrerait. La porte-parole de la diplomatie américaine Morgan Ortagus avait souligné jeudi dans un communiqué que les Etats-Unis étaient «encouragés par la décision de libérer des prisonniers politiques et mettre fin au couvre-feu à Khartoum». Elle avait prévenu que Washington «continuerait à adapter ses politiques sur la base de son analyse des événements sur le terrain et des actes des autorités de transition». Le général Burhane a assuré dimanche que les militaires répondraient la

semaine prochaine aux demandes d'un pouvoir civil réclamé par les manifestants qui campent devant le QG de l'armée à Khartoum.

### Saisie de 113 M \$ dans la résidence de l'ex-Président El Béchir

L'équivalent de plus de 113 millions de dollars ont été saisis en liquide dans la résidence du président destitué par l'armée Omar al-Bachir à Khartoum, a indiqué dimanche le chef du Conseil militaire soudanais de transition, qui dirige actuellement le pays. Des membres de la police, de l'armée et des agents de sécurité ont trouvé sept millions d'euros, 350.000 \$ et 5 milliards de livres soudanaises (93 millions €) lors d'une fouille de la résidence de l'ex-chef de l'Etat emprisonné, a déclaré le général Abdel Fattah al-Burhane. Le nouveau procureur général, le général al-Walid Sayyed Ahmed, a de son côté demandé aux autorités de répertorier toutes les propriétés appartenant à des officiels de l'ancien régime, a rapporté l'agence de presse officielle Suna. Le procureur général, qui a pris ses fonctions après le limogeage de son prédécesseur le 16 avril, a également demandé que soient stoppées les demandes de transfert de propriété pour des biens appartenant à d'anciens officiels du régime ou à leur famille. Le Conseil militaire de transition qui succède à El Béchir est soumis à une forte pression de la part de manifestants qui campent devant le QG de l'armée à Khartoum pour exiger que la transition politique soit assurée au plus vite par une autorité civile.

## Cuba

# Un appel est lancé au monde pour «freiner» l'agressivité des Etats-Unis

Le gouvernement cubain a lancé un appel à la communauté internationale et aux citoyens des Etats-Unis pour arrêter l'«escalade de l'agressivité» de la Maison-Blanche qui continue à durcir l'embargo contre Cuba, rapportent dimanche des médias.

Dans une déclaration récente du gouvernement de La Havane, Cuba a qualifié d'«irrationnelle» la politique d'hostilité du gouvernement de Donald Trump et a rappelé l'isolement dans lequel se trouve l'île en raison d'un blocus qui dure presque 60 ans. «Année après année, les Etats membres des Nations unies ont réclamé de manière quasiment unanime et à juste titre que cette guerre économique prenne fin», précise le communiqué qui répond aux nouvelles mesures employées par Washington pour faire plier La Havane. Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a annoncé ces derniers jours l'activation de l'article 3 de la Loi Hems-Burton, une loi votée en 1996 et destinée à imposer un changement de régime à Cuba en asphyxiant économiquement le pays. L'article 3 permet de déposer des demandes devant les tribunaux nord-américains afin de récupérer les biens nationalisés par le gouvernement révolutionnaire cubain, le but étant d'empêcher les compagnies étrangères d'investir à Cuba sous prétexte qu'elles seraient en train de «trafiquer» avec des biens «confisqués». De son côté, le Conseiller à la sécurité nationale, John Bolton a rendu publiques des

mesures de rétorsion supplémentaires afin d'affaiblir davantage Cuba. Dorénavant, a-t-il annoncé le montant des fonds envoyés à leur famille par les personnes résidant aux Etats-Unis sera réduit. Bolton a également fait savoir que les personnes résidant aux Etats-Unis, - elles n'ont déjà pas le droit de se rendre à Cuba pour raisons touristiques, seraient soumises à de nouvelles restrictions de voyage. Le gouvernement cubain condamne avec fermeté cette escalade de l'hostilité de Washington et lui prédit d'ores et déjà, un échec. En plus de lancer un appel au monde pour que soit freinée l'agressivité de la Maison-Blanche, La Havane demande à tous les pays en particulier à ceux d'Amérique Latine et des Caraïbes, «de tout faire pour que dans l'intérêt général, la paix puisse régner dans la région». Par ailleurs, l'administration Trump a aussi adopté de nouvelles mesures pour faire pression sur le Venezuela et le Nicaragua, pays dans lesquels Washington veut également imposer un changement de régime, a-t-on indiqué. Pour Cuba, cette attitude de Washington «est le résultat des appétits impérialistes des Etats-Unis qui désirent appliquer la Doctrine Monroe et imposer leur domination sur toute la région».



## Russie

## Medvedev voit «une chance» d'amélioration des relations avec Kiev

Le Premier ministre russe Dmitri Medvedev a estimé, ce lundi, que Moscou avait «une chance» d'améliorer ses relations avec l'Ukraine après l'élection du nouveau président ukrainien Volodymyr Zelensky. «Il y a une chance d'amélioration de la coopération avec notre pays», a déclaré sur sa page Facebook Dmitri Medvedev, le premier haut responsable russe à réagir depuis la large victoire dimanche soir de Volodymyr Zelensky, un comédien sans expérience en politique, à l'élection présidentielle ukrainienne. Il ajoute toutefois n'avoir «pas d'illusions» à propos de Zelensky, assurant que «nul doute que le nouveau chef de l'Etat utilisera la même rhétorique envers la Russie que celle utilisée durant sa campagne».

Le scrutin «a montré une demande claire pour une approche nouvelle de la résolution des problèmes de l'Ukraine», poursuit Medvedev.

Zelensky a déclaré dimanche souhaiter «relancer» le processus de paix sur le conflit dans l'est séparatiste ukrainien (pro-russe), afin «d'arrêter le feu» et de libérer les prisonniers ukrainiens en Russie». Durant la campagne électorale, un des angles d'attaques de Porochenko était d'assurer que son rival était «trop inexpérimenté pour faire face à la Russie».

Les deux pays sont à couteaux tirés depuis 2014 et le mouvement pro-européen du Maïdan, qui a provoqué la fuite à Moscou du président Viktor Ianoukovitch. Ce mouvement a été suivi de l'annexion par la Russie de la péninsule ukrainienne de Crimée à la faveur d'un référendum populaire.

## Macédoine

## Présidentielle en Macédoine du nord : vers un 2<sup>e</sup> tour indécis

Les candidats de la gauche au pouvoir et de l'opposition de droite étaient au coude à coude dimanche soir à la présidentielle en Macédoine du nord, annonçant pour le 5 mai un second tour indécis. Après le dépouillement des deux-tiers des bulletins, le candidat soutenu par les sociaux-démocrates (SDSM), Stevo Pendarovski, devançait très légèrement (42,66%) la candidate de droite Gordana Siljanovska-Davkova (41,35%), dans ce scrutin marqué par une forte abstention. Selon les derniers chiffres communiqués par la commission électorale, environ quatre électeurs sur dix sont allés voter, ce qui est la plus faible participation à une présidentielle depuis l'indépendance de l'ex-République yougoslave.

Le représentant de la minorité albanaise, Blerim Reka a remporté 11,81% selon ces résultats provisoires, pour près de 5% de bulletins nuls ou blancs. Ses partisans pourraient toutefois jouer un rôle décisif au second tour à la fois pour désigner le vainqueur mais aussi pour franchir la barre des 40% de participation au second tour. Si elle n'était pas atteinte, l'élection ne serait pas validé.

Ahsene Saaid / Ag.

## Sri Lanka

## 8 personnes arrêtées en lien avec la vague d'explosions

Huit personnes ont été arrêtées au Sri Lanka en lien avec la vague d'explosions qui a frappé dimanche l'île, faisant au moins 207 morts, a annoncé le Premier ministre Ranil Wickremesinghe. «Jusqu'ici les noms que nous avons sont locaux», mais les enquêteurs cherchent à savoir s'ils ont d'éventuels «liens avec l'étranger», a déclaré dans une allocution télévision le chef de gouvernement, sans donner davantage de précisions. Selon la police, 4 hôtels haut de gamme et une église ont été visés par des explosions à Colombo. Une autre déflagration a touché une église à Negombo, au nord de la capitale, et une 7<sup>e</sup> a visé une autre église à Batticaloa, dans l'est de l'île.

A Orugodawatta, dans le nord de la capitale Colombo, un kamikaze a tué 3 policiers en se faisant exploser dans un bâtiment. Le président Srilankais Maithripala Sirisena

s'est dit «choqué» par les explosions. Le Premier ministre Ranil Wickremesinghe, a de son côté condamné ces «attaques lâches» mais n'a pas donné de chiffres exactes concernant les victimes. Le ministre des Finances Mangala Samaraweera a quant à lui déclaré sur Twitter que les attaques avaient tué «de nombreux innocents» et semblaient «une tentative coordonnée pour provoquer des meurtres, le chaos et l'anarchie».

«Réunion d'urgence dans quelques minutes. Les opérations de secours sont en cours», a tweeté pour sa part, le ministre des Réformes économiques Harsha de Silva, faisant état de «scènes horribles» à l'église Saint-Anthony et dans deux des hôtels visés où il s'est rendu.

Un couvre-feu est entré en vigueur «jusqu'à nouvel ordre» dans tout le pays, a déclaré le ministère de la Défense.

## L'UNAOC s'engage à poursuivre son action pour sauvegarder les sites religieux

Le Haut représentant de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC), Miguel Moratinos, a condamné, dimanche, les multiples attentats survenus au Sri Lanka, s'engageant à poursuivre l'élaboration de son plan d'action pour sauvegarder les sites religieux. Moratinos a condamné ces attaques «dans les termes les plus vifs», selon un communiqué de presse publié par son porte-parole Nihal Saad. Le chef de l'UNAOC a souligné que «ces attaques terroristes épouvantables ne devraient pas nous dissuader de prendre position collectivement contre le terrorisme sous toutes ses formes». Il s'est engagé à «poursuivre l'élaboration de son plan d'action pour sauvegarder les sites religieux, afin de garantir que les fidèles puissent pratiquer leurs rites dans un esprit de paix et de compassion». Le 22 mars, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a demandé à Moratinos d'élaborer ce plan d'action à la suite de plusieurs attentats terroristes visant des sites religieux. Plus de 200 personnes ont été tuées et 450 autres blessées par une série d'attentats contre des églises et des hôtels au Sri Lanka, alors que des chrétiens se réunissaient pour célébrer Pâques.

### 87 détonateurs de bombes découverts dans une gare de bus de Colombo

La police du Sri Lanka a découvert, ce lundi, 87 détonateurs de bombes dans une gare de bus de la capitale Colombo au lendemain d'une vague d'attentats qui ont fait plus de 290 morts et 500 blessés dans cette île d'Asie

du Sud. «87 détonateurs ont été découverts dans la gare de bus privée Bastian Mawatha de Pettah», ont indiqué les forces de l'ordre dans un communiqué. Ce quartier est situé à mi-chemin des hôtels de luxe du front de mer et de l'église Saint-Antoine, sites d'attaques du dimanche de Pâques à Colombo. «La police a trouvé 12 d'entre eux éparpillés sur le sol et plus tard fouillé une décharge où 75 détonateurs supplémentaires ont été trouvés», ont-elles ajouté. «Aucun suspect n'a été arrêté. La police de Pettah poursuit son enquête», poursuit le communiqué.

Le Sri Lanka a décrété lundi l'entrée en vigueur de l'état d'urgence à partir de minuit (18h30 GMT) au nom de la «sécurité publique» et déclaré une journée de deuil national mardi. Pour limiter la fréquentation de la voie publique, le pays de 21 millions d'habitants a déclaré deux jours fériés.

### Les écoles et la bourse de Colombo restaient fermées

De nombreux Sri-Lankais devaient toutefois se rendre au travail. Le Sri Lanka, qui n'avait pas connu un tel déchaînement de violence depuis la fin de la guerre civile il y a dix ans, reste sous tension. Une «bombe artisanale» a été désamorcée dimanche soir près de l'aéroport.

Aucun groupe n'a pour l'heure revendiqué ces attaques, en lien avec lesquelles les autorités ont arrêté 24 personnes à ce stade. Aucun détail n'a été donné officiellement sur les suspect.

France

## La hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers dont les Algériens maintenue

Le gouvernement français a maintenu la hausse des frais d'inscription universitaires pour les étudiants étrangers non-européens, malgré une vague de contestation des étudiants et des responsables d'université.



En effet, le Journal officiel de la République française a publié dimanche un texte de loi (arrêté ministériel) qui entrera en vigueur à la prochaine rentrée universitaire. Ainsi, les étudiants non-européens, dont des Algériens, devront s'acquitter de 2770 euros en licence (au lieu de 170 €) et de 3.70 euros en master (au lieu de 243 €), c'est-à-dire des sommes plus de dix fois supérieures à celles que doivent payer les étudiants européens. Par ailleurs, un autre décret signé par le Premier ministre publie la liste des étudiants étrangers non-européens qui bénéficieront d'exonération en fonction de leur «situation personnelle» ou du fait qu'ils répondent aux «orientations stratégiques de l'établissement» pour lequel leur choix est porté.

En novembre dernier, le Premier ministre Edouard Philippe avait annoncé ces mesures qui ont connu une forte opposition de la part de la communauté universitaire (étudiants et certains recteurs) et de quelques responsables politiques qui ont considéré que cette hausse «porte un coup» à la réputation de l'université française censée ouverte aux autres.

Le Premier ministre, accusé de pratiquer de la «discrimination» avait expliqué que

ces mesures permettront de renforcer l'attractivité de la France et de financer des bourses supplémentaires. Des politiques ont dénoncé ces «frais prohibitifs» qui interdisent de «facto» la venue d'étudiants étrangers, accusant le gouvernement de faire «honte à la tradition et à la vocation de l'université française». Les syndicats étudiants ont vivement dénoncé cette hausse des frais d'inscription «inacceptable», estimant que «ce n'est pas aux étudiants de contribuer au sous-financement de l'enseignement supérieur par l'Etat».

De leur côté, plusieurs recteurs d'universités ont décidé de ne pas appliquer cette mesure. Selon un rapport parlementaire, présenté en mars dernier, la forte hausse des droits d'inscription universitaires pour les étudiants hors Union européenne fait courir «un risque réel de décrochage sur le court terme» pour l'attractivité de l'enseignement supérieur, déplorant une mise en œuvre «précipitée» de cette réforme. «Tous les acteurs du monde universitaire s'accordent (...) pour indiquer que la mesure (de hausse des frais d'inscription) devrait produire, dans le court terme, un effet d'éviction aux conséquences potentiellement importantes», ont écrit les rédacteurs de ce rapport. Un autre rapport de Campus-France a révélé que les universités françaises attirent de moins en moins d'étudiants étrangers et cela avant même l'entrée en vigueur des nouvelles mesures, cyniquement baptisé «Bienvenue en France», notamment du fait de la faible prise en charge des étudiants une fois qu'ils arrivent en France où ils sont pratiquement livrés à eux-mêmes. Les étudiants algériens en France sont parmi les plus nombreux à étudier en France avec un nombre de 30 521 contre 26 116 en 2017, selon les dernières données de Campus France. Dans le Top 25 de 2017, l'Algérie occupait le 3<sup>e</sup> rang après le Maroc et la Chine avec +10% en évolution des effectifs de 2011 à 2016. Dans le nouveau classement, elle passe au 2<sup>e</sup> rang derrière le Maroc (39 855) et devance la Chine (30 071) pour un total de 343 400 étudiants étrangers ayant choisi la France pour suivre des études pour l'année universitaire 2017-2018.

Moussa O. /Ag.

Ligue arabe

## Les pays arabes s'engagent à verser 100 millions de dollars par mois à la Palestine

La Ligue arabe s'est engagée, dimanche, à verser 100 millions de dollars par mois à l'Autorité palestinienne afin de compenser les mesures de rétorsion financières appliquées récemment par l'occupant israélien. «Nous confirmons que les pays arabes vont soutenir le budget de l'Etat palestinien... en lui procurant un filet de sécurité financière (...) afin de résister à la pression politique et financière à laquelle il fait face», a indiqué la Ligue arabe dans un communiqué dimanche soir. Les autorités d'occupation israéliennes ont annoncé qu'elles gèleraient chaque mois environ 10 millions \$ (près de 9 millions €) dus à l'Autorité. La somme est soustraite de la TVA et des droits de douane qu'Israël prélève sur les produits importés par l'Etat de Palestine et qu'il est censé reverser régulièrement à l'Autorité

palestinienne, en vertu des accords de paix. Au cours de la réunion «extraordinaire» de la Ligue arabe au Caire dimanche, le président de l'Etat de Palestine Mahmoud Abbas a réitéré son rejet d'un futur plan de paix de l'administration américaine. «Ce plan ne parviendra pas à atteindre une paix durable et complète au Moyen-Orient», précise le communiqué de l'organisation panarabe. Les Palestiniens affirment que l'administration américaine penche en faveur d'Israël, ce qui «discrédite» les Etats-Unis dans leur rôle de médiateur. En 2018, les Etats-Unis ont suspendu plus de 500 millions \$ (440 millions €) d'aides qui allaient à l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), à différents programmes d'assistance ou, pour une moindre part, directement au budget de l'Autorité palestinienne. N. I.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TISSEMSILT  
DAIRA DE BORDJ EMIR ABDELKADER  
COMMUNE DE BORDJ EMIR ABDELKADER  
NIF : 098438099008903

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2019

Le président de l'assemblée populaire communale de Bordj Emir Abdelkader lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet:

- Travaux De Réalisation Du Chauffage Central aux Ecoles Primaires, Y/Compris Frais ANEP:
- Lot 01 : Travaux De Réalisation Du Chauffage Central à L'Ecole Primaire Seddik, Benyahia (Centre)
- Lot 02 : Travaux De Réalisation Du Chauffage Central à L'Ecole Primaire Djoulem Slimane (Cité Chahid Ghannam)
- Lot 03 : Travaux De Réalisation Du Chauffage Central à L'Ecole Primaire Zerrouken Ahmed

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics contre paiement de la somme de 5.000,00 DA frais documentation (non remboursables).

Les entreprises devront déposer leurs offres au bureau des marchés publics accompagnées des pièces suivantes :  
(Valides au jour de l'ouverture des plis)

#### 1-Dossier de candidature :

Ce dossier contiendra ce qui suit:

1-Une déclaration de candidature remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire;

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :

\* n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel 15-247 du 02 Dhou el Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public;

\* n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.

Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

\* est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intertempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie

\* est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;

\* a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;

\* détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie

2-Une déclaration de probité remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire;

3-Statuts pour la société avec liste des gérants et documents justificatifs.

4-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

5- Copie de Certificat de qualification et classification de l'entreprise activité principale « Travaux de Bâtiment » catégorie 03 et plus, en cours de validité, « Portant le Code de travaux du chauffage central » accompagnée de :

- Au moins Trois (03) copies des attestations de bonne exécution dans le domaine « Travaux du chauffage centrale », signées par le maître de l'ouvrage, portant le montant et la date de réalisation du projet (Durant les Cinq dernières années).

- Copie des bilans financiers des trois (03) dernières années portant le cachet Du service des impôts, justifiés par certificat d'activité, Dont le Moyen chiffre d'affaires est supérieur ou égale à 10.000.000,00 DA

6-Liste des moyens matériels (Copies des cartes grises ou récépissé de dépôt+assurances au nom de l'entrepreneur pour matériels roulant, et P.V récent (ne dépasse pas une année) de l'huissier justice ou rapport d'expertise établie par expert agréé pour autres matériels).

7-Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS durant l'année actuelle).

#### 02- L'offre Technique contient :

- Une déclaration à souscrire remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire.

- Le présent cahier des charges daté, signé et visé par le soumissionnaire, portant à la dernière page

la mention manuscrite " lu et accepté" + Quitittance de paiement (frais de documentation).

-Planning d'exécution des travaux détaillé (dûment signé et par le soumissionnaire).

-Mémoire technique justificatif rempli, signé et visé par le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint).

#### 03- L'offre financière contient :

1- Une lettre de soumission Remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire.

2- Le bordereau des prix unitaires (rempli, signé et caché par le soumissionnaire) arrêté en lettres et en chiffres

3- Le devis quantitatif et estimatif (signé et caché par le soumissionnaire) arrêté en chiffres en T.T.C et en lettres

Le dossier de candidature et les offres techniques et financières doivent être remises dans Trois enveloppes séparées (portants le nom du soumissionnaire et leur adresse) et introduites dans une enveloppe extérieure fermée anonyme ne portera que la mention (Appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2019 - Intitulé de projet) - à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres).

La date limite du dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans un quotidien nationale et au BOMOP. L'heure limite de dépôt des offres est fixée avant 12 heures.

L'ouverture des plis est fixée à 14 heures du jour limite de dépôt des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour ouvrable suivant fera foi, les soumissionnaires sont invités à y assister

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

**Sudoku**

	7			3		4	2	
2	4		6			8	1	
		3		2		6		
	6							
		8		6		9	3	
3							7	
		2		9		7		
7			4	2				9
6	8						5	

**Codes**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
						B				G		
14	15	16	17	18	19							
V	M	F		H	D							

Ramené dans son pays

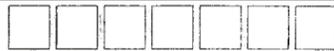
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
		P																
6	9	2	10		6	10	10	6	2	11	12	10	6					
	5	10	2	8	8	10	4	13	6	6			14					
1	6	4	1	12	13	14	6	1		10	13	6	6					
2	10	6		4	1	5	15	6	1		16	13	10					
	6	17	4	18	6	4	5	17	15	6			1	10				
8	1		2	13		2	17		2	17	3	9	6					
18		17	8	1	13	7		12		8	5		17					
2	3	5	12	10		9	2	1	19	2	10	4						
10	5		4	6	4	6	17	19	6	9	12	13	3					
8	12	7	17		6		17	13	8	6	4	4	6					
2	10	2		2	9	2	5	1	6	17		6	13					
1		1	2	5	9		17	6	9		10	13	9					
19	2	4		9	6	19		17	6	3	2	1	6					

Une chanson de Pierre Bachelet

3	2	1	4	5		2	14	2	10	4		19	
2	14	12	5	1		4	12	13	4		19	5	4

**Pêle-mêle**

Cette pièce de charpente sert d'étai



- |           |           |          |
|-----------|-----------|----------|
| ABAISSE   | DEVOUE    | METRAGE  |
| ADMISE    | DIESE     | PAYER    |
| ALLUMEE   | ENTOURAGE | REBATIO  |
| APPLAUDI  | ETAGEE    | REDIT    |
| BLAGUE    | FIEFEE    | REJOUIR  |
| CABOTAGE  | FIGUE     | SINGLE   |
| CONCEVOIR | GRAFFITI  | TOISEE   |
| DEPLIEE   | JESUITE   | VERDOYER |
| DESIRANT  | LOYALISME | VIRAGO   |

E	U	G	A	L	B	V	I	P	A	Y	E	R	P	F
J	V	E	S	E	I	D	A	T	I	D	E	R	E	I
E	E	O	R	R	N	B	E	L	I	B	M	G	D	E
S	R	G	A	E	A	T	O	P	A	F	A	I	E	F
U	D	G	A	I	J	Y	O	T	L	T	F	M	S	F
I	O	E	S	R	A	O	I	U	O	I	U	A	I	E
T	Y	S	V	L	T	E	U	B	R	L	E	G	R	E
E	E	S	I	O	T	E	A	I	L	A	U	E	A	G
R	R	S	I	N	U	C	M	A	R	E	G	T	N	A
A	M	R	I	O	V	E	C	N	O	C	L	E	T	T
E	A	P	P	L	A	U	D	I	S	I	N	G	L	E

**Mots fléchés**

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Répondre, propager des bruits, des nouvelles

Se pavane	Agence	Conve-nable	Enlever les pointes	Avion rapide	Faire le vide
Absolu !	Échelle à foin	Chargée		Produit de ruche	Indigente
4					5
Arres-tation massive			Rapportée		
Grande voie	9		Possèdes, détiens		
				Chrome	
		7		Déconcer-tée	
Mécont-ent			Vend au rabais		Berceau de marin
Légume à côtes					
			Passé en revue	Maladie de la vache folle	
Rendre plus net	Fléchis-sement d'activité	Accès d'ardeur	Divine beauté		
			Savoure sa sucette		
				Élément vital	
				Bague	6
Confusion				Le cinéma en est un	Île avec pont
Oui du Sud	Dépôt de cheminée	Immo-biliser			
		Bréhat, peut-être			1
Axe de véhicule				Fait une boucle	
Fréquent					
			Ils servent à attacher		Étable à cochons
			Chemin de fer	3	
Suppo-sition		Période de géologie		Bourricots	
Domaine féodal		Imbu de lui-même		À moi	
			Évoque le nickel	Changement de voix	Période de vie
				À moitié	
Non employé	2	Présente une émission			Élément des poissons
					Donc à élever
					8

**Solutions**

**Mots codés**

D	A	T	L	R	D	S	R	P	A	R	E
R	O	B	A	I	L	S	R	L	N	U	L
A	N	A	V	A	L	A	I	R	S	E	U
C	O	S	S	E	S	U	C	R	T	B	E
N	I	T	R	I	B	S	D	L	O	U	P
A	P	I	O	N	L	A	R	D	A	N	T
H	O	S	C	R	U	B	O	O	C	I	S
C	R	A	V	A	S	A	S	P	L	E	
R	S	T	H	B	T	I	S	M	E	R	N
A	N	R	T	R	I	M	E	R	F	U	N
B	R	I	O	V	E	R	B	N	U	E	
B	L	A	N	C	R	E	N	T	U	E	R
B	L	A	N	B	N	B	A	G	O	N	E
B	A	P	A	T	R	I	B	T	A	B	A

**Mots fléchés**

R	A	C	E	L	E	S					
Y	E	N	L	E	M	D	I	A			
M	C	O	R	D	O	N	N				
L	I	S	C	O	R	E	N	T			
N	E	R	F	A	M	E	R				
P	A	P	I	O	B	E	S	I	T		
V	I	A	M	A	D	I	T	G	E		
V	A	R	E	S	O	R	I	E	S		
P	E	S	E	M	U	E	R	I	E		
P	R	E	I	N	E	C	R	E	U	X	
E	T	R	A	S	S	E	R	E	N	E	
B	A	C	C	U	R	S	A	L	E		
B	A	C	A	L	E	R	C	A	P	E	
R	A	D	I	C	A	L	E	M	E	N	T
C	K	B	F	A	R	E					

**Sudoku**

7	8	6	9	5	3	2	1	4
9	2	4	7	6	1	8	5	3
5	1	3	4	8	2	6	7	9
2	9	8	6	3	5	1	4	7
6	7	5	1	4	8	3	9	2
4	3	1	2	7	9	5	6	8
1	6	9	8	2	4	7	3	5
8	5	7	3	9	6	4	2	1
3	4	2	5	1	7	9	8	6



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**08h00** : Bonjour d'Algérie  
**09h30** : Hasna  
**10h00** : Clips Algériens  
**10h30** : Dans le champ  
**11h00** : Questions d'Actu  
**12h00** : Journal en français  
**12h25** : El Bayt El Kabir

**13h40** : Djadate El Founoun  
**14h10** : Layali El Baydha'e  
**14h50** : Mostefa Ben Boulaid  
**16h50** : Black Jack  
**18h00** : Journal en amazigh  
**18h25** : Radjeli Chef  
**19h00** : Journal en français

**19h25** : Djemai Family  
**20h00** : Journal en arabe  
**20h45** : Page Sple MDN  
**21h15** : Habit Netzawedj 2  
**22h25** : Expression Livre  
**23h20** : Festival de la musique Malouf



**20h00 : L'arme fatale**

Natalie fait appel à Cole quand elle prend en charge, à l'hôpital Jose Mendoza, un immigré clandestin blessé par des membres d'un cartel alors qu'il tentait de fuir le Mexique avec sa fille. Celle-ci est restée seule dans le désert. Les enquêteurs découvrent...



**20h05 : Cash investigation**

Dix millions de Français habitent dans des HLM, sigle qui signifie «habitation à loyer modéré». La moitié du parc est gérée par des entreprises privées. Elise Lucet et son équipe enquêtent sur ce business qui génère plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an...



**20h05 : Capitaine Marleau**

Dans le spa d'un hôtel de luxe, Paul Thibaut est retrouvé mort dans un bain de boue. En charge de l'enquête, Marleau arrête Marin, un jeune SDF que tout semble accuser. Mais la capitaine de gendarmerie ne se résout pas à croire à sa culpabilité...



**21h00 : Le monde en face**

Toutes les familles ont leurs secrets, mais si certains mystères restent sans conséquence, d'autres peuvent peser lourd. Car les secrets de famille peuvent se transmettre de générations en générations avant de ressortir des années plus tard sous la forme...



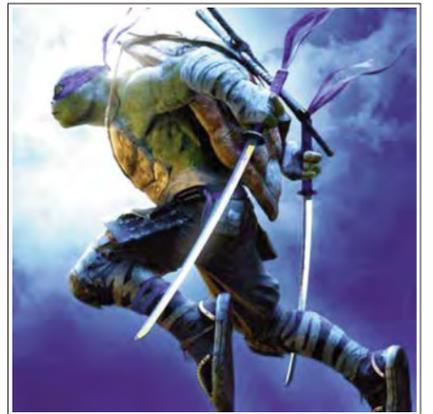
**19h50 : 39-40, la guerre des images**

Ce document revient, par le biais des actualités cinématographiques allemandes, françaises et britanniques, sur les 10 mois qui ont précédé la capitulation de la France face à l'Allemagne nazie : du 1<sup>er</sup> septembre 1939, date de l'invasion de la Pologne...



**22h10 : Ninja Turtles 2**

Le soir d'Halloween à New York : alors que les tortues ninjas assistent, avec une bonne pizza, à un match de basket, que Vernon Fenwick profite d'une exposition médiatique à la suite de l'arrestation du terrible Shredder, April O'Neil, soigneusement déguisée,...



**21h55 : 90' Enquêtes**

Plébiscités par les Français, ils représentent parfois à eux seuls le savoir-faire artisanal d'une région. Apprécies pour leur saveur et leur authenticité, ces produits constituent une fierté hexagonale. Certains fabricants l'ont bien compris et n'hésitent pas à embrouiller...



**19h55 : 600 kilos d'or pur**

La vie des orpailleurs en Guyane n'est pas toujours facile. Camille et Lionel y cherchent de l'or légalement mais ils sont endettés et ne s'en sortent pas. Avec quelques amis truands, dont Virgil, le leader, et George, qui arrive de métropole, Lionel a prévu de braquer un dépôt...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumediène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

5<sup>e</sup> Rallye international d'AlgérieLe parcours de la 5<sup>e</sup> édition détaillé

La Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) a défini le parcours général de la 5<sup>e</sup> édition du Rallye international d'Algérie «Challenge Sahari» prévue du 22 au 31 octobre prochain sur un parcours de 2349 km, a-t-on appris auprès de la FASM.

Le tracé du parcours a été réalisé avec le concours des partenaires italiens, Paolo Albertini et Martino Albertini, qui ont une expérience internationale dans l'organisation des grands rallyes d'endurance, selon le président de la FASM, Karim Benhamiche, qui a indiqué que le Rallye international d'Algérie comporte 7 étapes d'une distance de 2349 km au total, sans compter les liaisons routières. La caravane du Rallye se rendra le 22 octobre 2019 d'Alger à la wilaya de Biskra (500 km) d'où sera donné, le lendemain, le départ officiel de la 1<sup>ère</sup> étape. Ainsi, les concurrents se lanceront à partir de la région d'Oumache (Biskra) vers Hassi Messaoud sur un parcours sablonneux et de piste, de 340 km. De son côté, Hassi Messaoud abritera, en l'espace de 2 jours, 2 courses en boucle : la 2<sup>e</sup> étape (125 km) et la 3<sup>e</sup> (249 km). La 4<sup>e</sup> étape partira, quant à elle, de Hassi Messaoud vers El Ménéa sur une distance de 410 km. Le lendemain, El Ménéa accueillera, à son tour, 2 courses en boucle (les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étapes) d'une distance de 136 km et 213 km respectivement. Quant à la 7<sup>e</sup> et dernière étape de l'édition 2019, elle aura lieu d'El Ménéa à Metlili (Ghardaïa) sur une distance de 285 km. Les participants au «Challenge Sahari» rejoindront Alger le 31 octobre, à partir de Ghardaïa (600 km) alors que la cérémonie de clôture et la remise des trophées est prévue le 1<sup>er</sup> Novembre 2019.

Selon Rachid Medad, un des techniciens chargés du tracé du rallye, le parcours de la 5<sup>e</sup> édition du «Challenge Sahari», est excellent, avec des dunes superbes, dignes d'être intégrées dans le rallye Dakar. La Fédération algérienne des sports mécaniques a établi une feuille de route, à travers laquelle elle a mis sur pied des commissions nationales chargées de la gestion de la 5<sup>e</sup> édition du rallye international d'Algérie, présentée comme un «défi réel» pour le tout nouveau bureau fédéral. Selon les responsables de la FASM, l'expérience acquise à travers l'organisation des quatre précédentes éditions, sera d'un bon apport pour la réussite du Challenge Sahari-2019». Lors d'une réunion ayant regroupé les techniciens chargés de la préparation du Challenge Sahari-2019, les participants ont souligné la nécessité de «récupérer les équipements et matériels utilisés lors des précédents rallyes, tels que les GPS, les téléphones cellulaires, les tentes... etc, lesquels n'ont toujours pas été remis à la fédération». De son côté, la commission «Communication et Marketing», s'emploie à établir des liens de partenariat avec des entreprises nationales pour dénicher des sources de revenus et entamer la mise en œuvre du programme de préparation du Challenge Sahari 2019». Le nouveau bureau fédéral a hérité des dettes de l'ancien bureau, ce qui «a relativement entravé le travail de la fédération».



Bilal C.

Championnat national militaire d'athlétisme  
Près de 180 athlètes en compétition à Blida

Le coup d'envoi du Championnat national militaire d'athlétisme a été donné, lundi, au niveau du complexe sportif régional de la 1<sup>ère</sup> Région militaire de Blida, avec la participation de près de 180 athlètes représentant différentes régions et écoles militaires du pays. Ce nombre d'athlètes représente 29 équipes appelées, durant trois jours, à concourir dans nombre de spécialités de l'athlétisme, dont notamment les épreuves de course (100 m, 400 m, 800m, 1500 m, 3000 m, 5000 m, 10 000m...), le saut en hauteur et le lancer de poids, a-t-on

appris des organisateurs. Dans son allocution d'ouverture de cette compétition, le général-major Nouredine Haddad, adjoint du commandant de la 1<sup>ère</sup> Région militaire a appelé les athlètes participants à faire prévaloir l'esprit sportif et la compétition loyale, afin de «sauvegarder la bonne image du sport militaire». «L'athlétisme est un facteur essentiel dans l'équilibre physique et mental des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), tout en reflétant les valeurs profondes de l'Institution militaire, qui encourage ses éléments à tou-

jours déployer plus d'efforts pour gagner davantage de médailles et de titres», a-t-il ajouté. Aussi, il a souligné la contribution de cette compétition dans l'amélioration du rendement collectif des éléments militaires et le renforcement de leur esprit d'appartenance à un groupe». Outre les six Régions militaires du pays, cet événement sportif enregistre la participation de différents commandements des forces terrestres, aériennes et maritimes, et autres écoles militaires.

Championnat de France de natation - 50m libre  
L'Algérien Sahnoune qualifié  
aux JO-2020

Le nageur algérien Oussama Sahnoune a arraché son billet qualificatif pour les jeux Olympiques de Tokyo-2020, en réalisant les minima A au 50m nage libre, à l'occasion de la finale des Championnats de France de natation qui ont pris fin dimanche à Rennes (France). L'Algérien a remporté la médaille d'argent de la spécialité avec un chrono de 21.96, derrière le Français, Mignon Clément (21.93), détenteur de la médaille d'or. Le natif de Constantine

avait déjà composé son billet au 100m nage libre, après avoir réalisé les minima A dans la même compétition, en décrochant la 2<sup>e</sup> place au classement général avec un chrono de 48.51 derrière le Français, Clément Mignon (48.49). Oussama Sahnoune est le deuxième athlète à avoir arraché son billet aux jeux Olympiques de Tokyo 2020 après la qualification du cycliste, Azzedine Lagab, le premier algérien présent au rendez-vous nippon.

Nationale 2 de handball  
Le CHT Oran affronte le W. Tissemsilt  
pour un billet en Nationale 1

Le CHT Oran de handball affrontera le Wifak Tissemsilt en match barrage donnant accès en Nationale 1 de handball, après que les deux équipes ont été sacrées championnes des Ligues régionales d'Oran et Saïda respectivement en Nationale 2. Les gars d'Oran avaient validé leur billet pour le match barrage il y a de cela près de deux semaines en dominant de la tête et des épaules les play-offs de la Ligue régionale d'Oran. L'objectif tracé par ce club, fondé en 2014, étant de réussir une troisième accession de rang, selon son président, Sid Ahmed Djendara, qui reconnaît néanmoins la difficulté de la mission qui attend les siens. Pour sa part, le Wifak Tissemsilt a attendu jusqu'au week-end passé pour remporter le titre

du championnat de la Ligue de Saïda profitant du forfait déclaré par le voisin, le Mouloudia de Tissemsilt. Pour le président du CHT Oran, son équipe se prépare activement pour la «finale», et «est animée d'une grande détermination pour réaliser son rêve». «Ce sera un véritable exploit pour notre jeune club de se retrouver dans le même palier que le prestigieux club oranais, le MC Oran», a-t-il ajouté. Le CHTO est un club sportif amateur, composé essentiellement des jeunes talents de handball des différents établissements scolaires dans la wilaya d'Oran. Le but de sa création était d'éviter la déperdition aux handballeurs les plus pétris activant dans le sport scolaire, a précisé le président de cette formation.

Volleyball - Superdivision - Play off  
Le NRB Bou-Arréridj reprend le fauteuil de leader

Après avoir mal entamé ce tournoi du play-off en concédant une défaite face au GSP et ayant obtenu une victoire étriquée au tie-break devant le NCB à l'occasion des deux premières journées, le NRB Bordj Bou-Arréridj, champion d'Algérie en titre, a remis les pendules à l'heure. En effet, pour le compte des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées, le Nadi a repris sa place «naturelle» de leader du classement grâce à ses deux victoires dont l'une contre le WA Tlemcen, qui occupait alors la pole position, mais qui n'a pas fait le poids devant les Bordjis. A cette occasion, ces derniers ont retrouvé les automatismes qui ont fait leur force et leur suprématie. De ce fait, le WAT rétrograde à la 2<sup>e</sup> place du classement qu'il partage avec le GS Pétroliers, vainqueur lors de la 3<sup>e</sup> journée du NC Béjaïa, mais qui s'est effondré par la suite devant l'ES Sétif, laquelle signe ainsi son premier succès et ses 1<sup>ers</sup> points.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière  
d'Hussein Dey

# AVIS

Dans le cadre de la clôture des opérations du programme d'habitat public locatif, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Hussein Dey invite l'ensemble des partenaires (Entreprises, Bureaux d'études, Laboratoires, CTC, Géomètres, ..... etc) ainsi que tout autre intervenant dans la réalisation des opérations sous indiquées, à présenter leurs situations de travaux, DGD, retenues de garantie, ..... etc, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale, délai de rigueur.

Passé ce délai, aucun document ne sera pris en considération, et l'Office sera dans l'obligation de clôturer définitivement ces opérations.

Programme	Site	Nbre de logts	N° de la convention de financement
Programme 99 Tranche complémentaire (logts)	Eucalyptus	300	163/99/1999/01/16/33/2001/01/2005/01
Programme TA 2001 (logts)	Hammamet	22	163/80/01/2001/04/16/24/2002/6/2011/01
	Baraki	128	163/80/01/2001/13/16/14/2011
Programme Reconstruction TA 2003 (logts+VRD)	Ain Benian	1000	163/81/99/2003/06/16/44/2004
	Zéralda	1000	163/81/99/2003/05/16/46/2004
	Baraki	360	163/81/99/2003/09/16/14/2004
	Eucalyptus	400	163/81/99/2003/01/16/33/2004
	Bachdjarah	150	163/81/99/2003/8/16/19/2004
Programme Quinquennal 2005-2009 (logts+VRD)	Mohammedia	180	163/81/99/2003/03/16/29/2004
	Tessala el Mordja	1200	163/81/01/2005/02/16/35/2006
	Ain Benian	400	163/81/01/2005/06/16/44/2009

## Championnat qatari 2018-2019

# Bounedjah nominé pour le trophée de meilleur joueur



*L'international algérien Baghdad Bounedjah, auteur d'une excellente saison avec Al Sadd aussi bien en championnat qatari qu'en Ligue des champions d'Asie, est nominé pour le trophée de meilleur joueur de la saison 2018-2019, organisé par la Fédération qatarie de football (QFA).*

Meilleur buteur du championnat cette saison avec 39 buts en 21 matchs disputés, nouveau record de la compétition, l'ancien joueur de l'USM El Harrach a largement contribué au 14<sup>e</sup> titre de champion remporté par Al Sadd. Il a également terminé meilleur buteur de la Ligue des champions avec 13 réalisations. Outre Bounedjah, 2 autres candidats sont en course pour le trophée de meilleur joueur du championnat qatari de 1<sup>re</sup> division, il s'agit de son coéquipier de club Akram Afif, et le

joueur de Duhail Mouaiz Ali. L'international algérien avait remporté le Ballon d'Or du meilleur footballeur algérien de l'année 2018, à l'occasion du sondage organisé par les quotidiens sportifs «Le Buteur et El Heddaf». Bounedjah qui avait rejoint Al Saâd en 2015 en provenance de l'ES Sahel (Ligue 1- Tunisie) pour un contrat de trois ans, avait prolongé à 2 reprises son bail avec son club, la 1<sup>re</sup> fois en mai 2017 jusqu'en 2021 et la 2<sup>e</sup> le 28 décembre 2018 pour 3 ans supplémentaires, soit jusqu'en 2024.

### OGC Nice Gauthier Ganaye veut absolument garder Atal

La réponse du nouveau président de l'OGC Nice, Gauthier Ganaye, au sujet d'un départ de l'international algérien a été expéditive. «Non», Youcef Atal ne partira pas cet été a déclaré le dirigeant lors de son passage dans l'émission Téléfoot de TF1. Le premier responsable avait d'ailleurs déclaré au sujet du latéral droit de 22 ans lors de sa première conférence de presse : «Il ne bougera pas la saison prochaine». La liste des clubs intéressés par les services de Youcef Atal s'allonge de mois en mois en cette deuxième partie de saison. L'ancien défenseur du Paradou est l'un des meilleurs à son poste en Ligue 1 française.

### Fenerbahçe Slimani réclame son salaire de mars

Apparemment le torchon brûle de plus en plus entre Islam Slimani et les dirigeants de Fenerbahçe. L'attaquant algérien qui est écarté du groupe depuis plusieurs semaines tout comme son coéquipier en sélection Yassine Benzia, réclame son salaire du mois de mars retardé selon lui sans aucune raison ni d'explication. La presse turque a indiqué que l'attaquant algérien a eu une discussion avec un dirigeant du club pour demander des explications pour ce retard de 19 jours et pourquoi il est le seul à ne pas avoir été payé malgré son professionnalisme envers le club.

## Merchandising L'USMA et l'ESS ouvrent leurs «stores»

Les clubs algériens connaissent un énorme retard en termes de merchandising, laissant filer des milliards de centimes de recettes potentielles chaque année. Ça commence à bouger, après l'ES Sétif, l'USM Alger a ouvert sa boutique officielle aujourd'hui. S'il y a eu des tentatives par le passé, aucun club algérien n'avait jusque-là ouvert une véritable boutique appartenant au club et offrant une gamme étendue de produits dérivés. C'était souvent des particuliers qui essayaient de nouer des partenariats avec les clubs mais c'était loin d'être très professionnel. Le MCA par exemple voit ses produits vendus à Bab El Oued par la boutique de son partenaire PMG, mais les revenus générés ne sont pas les mêmes quand c'est vendu directement par le club. C'est l'équipementier espagnol JOMA qui a poussé certains de ses partenaires en Algérie à se doter d'une boutique digne du renom des clubs en question, afin que les équipes premières puissent prétendre à des maillots de qualité

supérieur. En effet jusque là, les clubs de Ligue 1 dotés gratuitement par JOMA ont droit à des maillots de même qualité que ceux vendus à ceux des divisions inférieures pour la simple raison qu'en dehors de l'aspect publicitaire, ils ne lui rapportaient rien de plus...

### Minimum de ventes pour prétendre à de meilleurs produits

Selon un des acteurs de cette petite «révolution» chez nos clubs professionnels, les équipementiers sollicités exigent que les clubs écoulent au minimum 5000 U/an pour avoir droit à des équipements premium. L'ES Sétif a donc ouvert sa propre boutique au Park Mall, le grand centre commercial de la ville le 18 mars et l'USM Alger a ouvert la sienne aujourd'hui à El Biar, avenue Ali Khodja sur 70 m<sup>2</sup> en attendant de voir plus grand dans un proche avenir. Si pendant longtemps la majorité des supporters préféreraient la

contrefaçon, moins chère, il y a eu une évolution ces dernières années avec une culture club qui commence à s'installer qui pousse les fans à acheter des maillots de qualité. La boutique de l'USMA propose en plus de la gamme fournie par JOMA, de très nombreux produits dérivés, comme des écharpes, des mugs ou encore des t-shirts aux couleurs du club. La gamme de prix est plutôt abordable pour de ce genre produits, ainsi les maillots officiels JOMA de l'USMA sont cédés à 4.600 DA (+/- 25 €) alors que les T-shirts se vendent à 1.600 DA. À 14h il y'avait déjà une centaine de clients à El Biar à la boutique de l'USMA. Selon des estimations basses, les boutiques peuvent générer un chiffre d'affaire annuel de 4 milliards de centime (+/- 200.000 €), une manne non négligeable et qui ne peut qu'augmenter. Le prochain club à ouvrir sa propre boutique devrait être le CS Constantine, toujours poussé par le même équipementier.

## Ligue 2 Mobilis - NC Magra Le président Benaceur toujours optimiste

Le NC Magra demeure toujours en course pour l'accession en Ligue 1 Mobilis. C'est la conviction des dirigeants et techniciens, en dépit des sanctions infligées par la commission de discipline de la LFP et la défalcation de trois points. Ce samedi, il fallait que les gars du NCM remportent le match contre l'USMAN pour rester en contact avec le groupe de tête. Cet objectif s'est réalisé face aux Annabis, il est vrai démobilisés et n'ayant rien à espérer de ce challenge. Un but signé Boulaincer Rafik a suffi dans un stade sans public, huis clos oblige. En fait, l'essentiel pour le président Benaceur et le coach Abbas était d'empocher les trois points et rester dans la série des bons résultats,

décisifs dans le sprint de ce championnat aux multiples rebondissements. Les déclarations du président Benaceur et du coach Abbas sont plutôt rassurantes tant pour les joueurs que pour les supporters, légitimement inquiets après les lourdes sanctions infligées par la LFP. D'ailleurs, l'entraîneur Aziz Abbas, qui est sous le coup d'une suspension et qui a suivi le match à partir des tribunes, a fait la déclaration suivante : «Aujourd'hui, pour nous, le NCM comptabilise 51 points et non 47 après ce succès arraché difficilement devant une coriace équipe de l'USMAN. Le club se trouve donc sur le podium. Quant à la défalcation des points, c'est une autre affaire. Il faut savoir que

le NCM est invaincu depuis six mois», a-t-il indiqué. Ce sont les mêmes impressions du côté du président Benaceur. Répondant à notre question sur l'application de l'article 70.4 du code disciplinaire, il estime que «c'est une décision scandaleuse. Pourquoi la sanction n'a pas été appliquée pour d'autres cas similaires ? A moins qu'il y ait du deux poids, deux mesures ! En tout cas, nous avons introduit un recours auprès de la FAF et même au MJS et nous avons entièrement confiance en ces instances pour réparer les erreurs de la LFP et nous remettre dans nos droits», a déclaré notre interlocuteur. Pendant cet entretien, dans le vestiaire, les joueurs laissaient éclater leur joie

## Accident de la route Un supporter du MCO succombe à ses blessures à Tizi-Ouzou

Chouiref Benaïssa, un des supporters du MC Oran, blessé dimanche soir suite au dérapage d'un minibus à Draa Ben Khedda, à une dizaine de km à l'ouest de Tizi-Ouzou, est décédé lundi au CHU Nédir-Mohamed où il était hospitalisé. Agé de 24 ans, le jeune supporter, qui souffrait d'un polytraumatisme, a succombé à ses blessures après 10 heures d'intervention tandis qu'un deuxième supporter est toujours hospitalisé au niveau du service traumatologie du même CHU. La dépouille du défunt a été transférée lundi par sa famille, venue lui rendre visite après l'accident,

vers sa ville, Oran. L'accident s'est produit dimanche soir, à l'issue de la rencontre ayant opposé la JS Kabylie au MC Oran (4-2) pour le compte de la 26<sup>e</sup> journée du championnat ligue 1 Mobilis, à l'entrée de la ville de Draa Ben Khedda faisant 12 blessés, avait indiqué dans la même soirée un flash d'information de la protection civile. Les 10 autres supporters victimes de l'accident, qui eux souffraient de blessures légères, ont été acheminés lundi matin vers Oran à bord d'un bus affrété par la direction de la JSK, après avoir reçus les soins médicaux nécessaires.

## Ligue 1 Mobilis

# Ça se resserre en haut du classement, mais...

Les enseignements à l'issue de la 25<sup>e</sup> journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis, disputée ce dimanche, sont nombreux et révélateurs d'une fin de compétition haletante à tous les niveaux.

L'on constate d'emblée un resserrement dans les positions que ce soit en haut comme en bas du classement. Toutefois, il y a des équipes qui sont définitivement éliminées de la course au titre. L'on pense notamment au MCA, l'ESS et le CSC. Ces formations avaient encore une petite chance de venir se mêler à la lutte au sommet, mais leurs mauvais résultats enregistrés ce dimanche, les condamnent à se contenter des accessits. Désormais, le titre sera disputé par le trio de tête composé de l'USMA, la JSK et l'invité surprise, le PAC. De cette lutte sortira le vainqueur du championnat version 2018-2019. Les Usmistes, malgré le nul concédé à Sétif, possèdent encore une petite marge d'avance sur leurs deux poursuivants. Ils auront néanmoins un calendrier des plus délicats à gérer lors des quatre journées restantes. Ils recevront en effet deux équipes qui jouent leur survie parmi l'élite, respectivement l'Olympique de Médéa et le MCO et se déplaceront à Tizi-Ouzou dans un match que beaucoup considèrent comme capital. Ils auront également à rendre visite au CSC, à l'occasion du dernier round du championnat. Les Rouge et Noir doivent remporter trois de leurs quatre derniers matches et ne pas perdre par plus d'un but d'écart contre

la JSK pour s'assurer leur 8<sup>e</sup> sacre de leur histoire. À condition toutefois que le Paradou ne gagne pas tous ses matches au nombre de cinq. Si l'on n'exclut sa rencontre en retard face au NAHD, programmée le 27 avril à Bologhine, le PAC aura à affronter que des équipes concernées directement par la relégation. Naïdji et ses camarades iront à Béjaïa pour en découdre avec le MOB avant de recevoir l'USMBA. Ils effectueront ensuite un autre déplacement à Ain M'lila et termineront la saison à Bologhine contre le DRB Tadjenanet. Quant à la JSK, avant d'accueillir le leader, elle aura d'abord à se déplacer à Constantine. Ces deux ultimes empoignades seront face au NAHD au stade du 20-Août et le CABBA à Tizi-Ouzou. Pour ne pas dépendre des résultats de leurs concurrents, l'équation est simple pour les Canaris : remporter tous leurs matches avec en sus au moins deux buts d'écart contre l'USMA. Ça dans l'absolu, mais en football, il y a souvent des surprises. Aucun prétendant n'est sûr de gagner tous ses rendez-vous, surtout en cette fin de saison contraignante. Ce que l'on souhaite en revanche est que tout le monde joue le jeu et qu'il n'y ait pas de «marchandage» des matches comme c'est souvent le cas chez nous



malheureusement. L'on voudrait que pour une fois, le champion ne passe pas par la triche et la combine pour gagner le titre. C'est peut-être naïf de notre part au vu de

ce qui se passe dans notre football, mais on aimerait bien y croire...

Ali Nezlioui

### L'USMBA renoue avec la victoire, le maintien encore possible

L'USM Bel-Abbès a renoué avec la victoire après près de 4 mois de disette en s'offrant à domicile le DRB Tadjenanet (1-0), dimanche, dans le cadre de la 26<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis de football. Le dernier succès de la formation de la Mekerra, qui ferme la marche au classement, remonte au 4 janvier quand elle avait pris le meilleur sur l'ES Sétif (2-0) au stade 24-Février de Sidi Bel-Abbès en match comptant pour la 16<sup>e</sup> journée. Il s'agit aussi de la 1<sup>re</sup> victoire de l'USMBA sous la houlette de son nouvel entraîneur, Sid-Ahmed Slimani, en place depuis près de 2 semaines, et qui s'est remis à rêver de maintien même s'il reconnaît au passage que les chances des siens sont «infimes». «Il s'agit de la victoire de l'espoir. Certes, nos chances sont minimes, mais en tant que compétiteurs, il faudra s'accrocher à cet espoir, petit soit-il», a déclaré l'ex-coach de l'ASM Oran à l'APS. L'USMBA pointe toujours à la 16<sup>e</sup> et dernière place avec 23 points, distancée de 5 points par le 13<sup>e</sup> et premier club non-relégable, le MC Oran, mais compte un match en moins à livrer à domicile face à la JS Saoura. «Si on arrive à faire le plein lors des trois matches qui nous restent à domicile (JSS, AS Ain M'lila et MC Alger), tout en engrangeant d'autres points des deux derniers déplacements à Alger (Paradou AC et CR Belouizdad), on aura de fortes chances de se maintenir», a-t-il ajouté. Il faut dire que pour sa 2<sup>e</sup> sortie comme patron technique de l'USMBA, Slimani s'est dit, notamment, satisfait du rendement de ses joueurs, estimant que ces derniers étaient «nettement supérieurs à l'adversaire, un concurrent direct dans la course au maintien». «On a montré dans ce match que nous avons une bonne équipe. Dommage que les interminables problèmes vécus cette saison par le club ont joué un mauvais tour aux joueurs», a-t-il regretté.

B. N.

## Alors que beaucoup l'ont enterré à l'aller Le CRB renaît de ses cendres

S'il y a une équipe qui est en train de forcer l'admiration en Ligue 1, c'est bien le CRB. Ce prestigieux club de la banlieue algéroise, que tout le monde s'était précipité pour l'enterrer après sa catastrophique première partie de la saison, poursuit sa remontée spectaculaire au classement, devenant même la meilleure équipe du championnat depuis le début de la deuxième tranche. Ainsi, après un petit intermède en Coupe d'Algérie, les Belouizdadis ont renoué avec le championnat dans un derby explosif face au NAHD. Le CRB, en quête de maintien, n'a pas raté l'aubaine en l'emportant avec l'art et la manière, préservant ainsi son invincibilité de la phase retour. «Je suis content pour mes joueurs qui ont su surmonter tous les obstacles et forcer le destin pour s'offrir trois précieux points qui confortent nos chances dans la course au maintien. Franchement, le CRB ne mérite pas de descendre», a déclaré tout ému l'entraîneur du Chabab, Abdelkader Amrani, qui a été pour beaucoup dans la résurrection des Rouge et Blanc. Avec cette victoire qui permet au CRB de s'éloigner davantage de la zone rouge, l'équipe peut même se projeter sur la coupe d'Algérie où l'attend le match retour des demi-finales face au CSC, pendant lequel ils devront refaire leur retard d'un but encaissé lors du match aller à Constantine. C'est dire que le succès intervenu de surcroît face à vieille connaissance et voisin, à savoir le NAHD pour le compte de la 26<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis, va permettre aux coéquipiers de Sayoud d'aborder le match retour contre les Sanafir

avec un moral gonflé à bloc. Il faut dire que le CRB a réussi à s'offrir logiquement le NAHD, soit l'adversaire qu'il a éliminé également il y a quelques temps en quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Le maintien passe par la victoire. Les Belouizdadis, qui se sont lancés dans la course au maintien depuis plusieurs mois, respirent très bien, maintenant que la situation s'est améliorée dernièrement et que le club semble sur la bonne voie. Il n'en demeure pas moins que rien n'est encore assuré et que les Rouge et Blanc doivent engranger le maximum de points pour la suite du parcours et essayer de se rapprocher encore plus du maintien. C'est ce qui explique le fait que le groupe a tout donné au cours de cette partie pour aller chercher les trois points de la victoire et faire en sorte de tenir la concurrence à bonne distance. Ce qui retient l'attention cette saison au sein du CRB aussi, c'est le fait que l'équipe se comporte très bien lors des derbys, les statistiques étant là pour le prouver : le club n'a perdu qu'un seul derby en championnat, c'était lors de la phase aller face au leader usmiste. Pour le reste, ce ne sont que des matches nuls ou des victoires. Donc, on peut dire que les hommes d'Amrani se sont présentés avec une bonne dose de confiance face au NAHD, parvenant à le mettre en difficulté et lui infliger une 3<sup>e</sup> défaite cette saison, puisque la rencontre d'avant-hier était la 4<sup>e</sup> entre les 2 clubs cette saison.

B. N.

## Le MC Oran dans la tourmente, l'entraîneur Cavalli s'en lave les mains

La situation du MC Oran s'est dégradée un peu plus après sa 2<sup>e</sup> défaite de rang cette fois-ci sur le terrain de la JS Kabylie (4-2) dimanche en match comptant pour la 26<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 de football au moment où son entraîneur Jean Michel Cavalli s'en lave les mains. «La situation du MCO était déjà compliquée au départ. Nous avons fait face dans ce match à une très bonne équipe de la JSK qui nous a été tout simplement supérieure», a déclaré le coach français en conférence de presse d'après-match. «Il faudra vite tourner la page et revoir notre copie en vue de notre prochain match face au DRB Tadjenanet, un match qu'il ne faudra surtout pas perdre», a-t-il ajouté. Appelé à la rescousse pour succéder à Omar Belatoui peu après le début de la phase retour, l'ancien sélectionneur

d'Algérie n'a pas réussi à provoquer le déclic escompté. Les Hamraoua n'ont remporté qu'un seul match sur les 6 joués sous sa houlette, poursuivant ainsi leur descente en enfer, pour se retrouver plus que jamais menacés de relégation. «Nous avons toujours notre destin entre les mains. On doit au moins revenir avec un nul de notre prochain déplacement à Tadjenanet, tout en faisant le plein lors des deux dernières sorties à domicile. Garder notre sérénité, sera la clé de notre maintien», a encore estimé Cavalli, le 4<sup>e</sup> coach à diriger le club phare de la capitale de l'Ouest cette saison, après Badou Zaki, Omar Belatoui et Aïssa Kinane. A l'issue de la 26<sup>e</sup> journée du championnat, le MCO partage la 13<sup>e</sup> place avec l'Olympique de Médéa pour 28 points chacun.

L'équipe affrontera le DRBT, un concurrent direct dans la course au maintien, lors de la prochaine journée. Par ailleurs, le wali d'Oran a dépêché une délégation officielle à Tizi-Ouzou pour être au chevet des supporters du MCO victimes d'un accident de circulation survenu dimanche soir après le match face à la JSK, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Une vingtaine de fans, dont le bus a été renversé, ont été blessés, mais seuls 2 entre eux ont été admis au bloc des opérations, alors que les autres ont été autorisés à quitter l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, ajoute-t-on de même source, précisant que les supporters en question ont été pris en charge par les autorités locales de la wilaya de Tizi-Ouzou.

B. N.

Blida

## Gaïd Salah en visite de travail à la 1<sup>re</sup> Région militaire

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectue aujourd'hui une visite de travail et d'inspection à la 1<sup>re</sup> Région militaire à Blida où il supervisera un exercice tactique avec munitions réelles, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. La même source a précisé que «lors de cette visite, le général de corps d'armée supervisera un exercice tactique avec munitions réelles, exécuté par la 12<sup>e</sup> Division d'infanterie mécanisée, visant le contrôle de la 2<sup>e</sup> phase de la préparation au combat, et tiendra une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la 1<sup>re</sup> Région militaire».



Cour d'appel militaire

## Mandat de dépôt contre Saïd Bey et mandat d'arrêt contre Habib Chentouf



Un mandat de dépôt a été délivré à l'encontre de l'ancien commandant de la 2<sup>e</sup> Région militaire (RM), Bey Saïd et un mandat d'arrêt a été émis à l'encontre de l'ancien commandant de la 1<sup>re</sup> RM, Chentouf Habib pour «dissipation et recel d'armes et de munitions de guerre et infraction aux consignes de l'ar-

mée», a indiqué ce dimanche la Cour d'appel militaire de Blida dans un communiqué. Conformément aux dispositions de l'article 11 alinéa 3 du code de procédure pénale et, dans le strict respect de ses dispositions, le procureur général militaire près la Cour d'appel militaire de Blida, porte à la connaissance de l'opinion publique, que des poursuites judiciaires ont été engagées pour les chefs de dissipation et recel d'armes et de munitions de guerre au profit de personnes non habilitées à les détenir et infraction aux consignes de l'armée, faits prévus et réprimés par les articles 295 et 324 du Code de justice militaire, à l'encontre des dénommés : Bey Saïd, Chentouf Habib et de toutes autres personnes que l'instruction viendrait à établir», a précisé la même source. Pour «la nécessité des enquêtes, le juge d'instruction, sur réquisition du procureur militaire de la République de Blida, a ordonné, à titre conservatoire, la saisie des armes et des munitions et a décerné un mandat de dépôt à l'encontre du dénommé Bey Saïd et un mandat d'arrêt à l'encontre du dénommé Chentouf Habib, pour violation des obligations du contrôle judiciaire auxquelles il est déjà soumis».

Corruption

## Issad Rebrab et les frères Kouninef arrêtés par la Gendarmerie

Le patron de Cevital, Issad Rebrab et les frères Kouninef (Noah, Abdelkader Karim et Reda) ont été arrêtés hier matin par la Brigade de recherche de la Gendarmerie nationale annonce la télévision publique. Rebrab est poursuivi pour «surfacturation, fausses déclarations sur le mouvements des capitaux, importation avec avantages douaniers du matériel usagés». Quant aux frères Kouninef, ils sont arrêtés dans le cadre d'une enquête sur la «conclusion de marchés publics avec l'Etat et non-respect des engagements contractuels, trafic d'influence avec des fonctionnaires publics et détournement de foncier». A l'heure où nous mettons en ligne, le patron du groupe Cevital, Issad Rebrab

est en train de répondre aux questions des services de la Gendarmerie de Bab J'did, selon la télévision nationale. Dans un Tweet posté à 11h25 Issad Rebrab a indiqué que «dans le cadre du blocage de notre projet Evcon, je me suis présenté de nouveau ce matin à la Brigade de Gendarmerie de Bab J'did nous poursuivons l'étude de l'affaire de nos équipements retenus au port d'Alger depuis juin 2018. «Issad Rebrab, s'est rendu ce matin à la brigade de Bab J'did dans le cadre du blocage du projet Evcon, au terme de son audition, il va rentrer à son bureau, mais je vous confirme que Issad Rebrab n'est pas arrêté», déclare à Algérie 1 une source du groupe Cevital.



Alger

## Abdelkader Zoukh, malmené et chassé par des citoyens de la Basse-Casbah

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a été chassé par une foule compacte de la Basse-Casbah, alors qu'il s'apprêtait à s'enquérir de la situation suite à l'effondrement d'une vieille bâtisse encore habitée. Dans une vidéo amateur qui circule sur les réseaux sociaux, on voit bien le wali d'Alger en train de quitter le lieu du drame dans la précipitation, entouré de sa garde rapprochée. Les habitants, en colère,

courageaient derrière lui en scandant «Pouvoir assassin». Les citoyens reprochent au wali d'Alger sa négligence, affirmant que ces habitants attendaient depuis des années d'être relogés. Une personne a trouvé la mort suite à l'effondrement cet immeuble de quatre étages survenu ce matin à la Basse-Casbah, à proximité de la mosquée Ketchaoua. La colère de ces habitants s'inscrit égale-

ment dans le moment plus global de contestation de tous les symboles du régime en place, dont fait partie Abdelkader Zoukh. Car, même à l'intérieur du pays, il y a eu des walis «chassés» par des citoyens. Les ministres du gouvernement Bedoui n'arrivent plus à sortir en raison de leur «rejet» par les citoyens. Ce rejet est pour les citoyens une manière d'accroître la pression sur le pouvoir.

• Aïn Defla

## Un incendie dans marché couvert de la ville cause d'importants dégâts matériels

Un incendie s'est déclaré, ce lundi, au marché couvert situé au centre-ville d'Aïn Defla, causant d'importants dégâts matériels. Le sinistre dont l'origine n'a encore pas été déterminée, a causé la destruction de 9 locaux commerciaux ainsi que 22 étals, a précisé l'officier de permanence de la Protection civile, le lieutenant Makhlof Chérif, signalant que la célérité de l'intervention des pompiers a empêché les flammes de se propager, aidées en cela par les vents violents. Au total, 51 pompiers, 10 camions et 2 ambulances ont été mobilisés dans l'opération d'extinction du sinistre qui s'est étalée sur deux heures de temps sous la direction personnelle du directeur de la Protection civile d'Aïn Defla.

«En dépit du fait que le sinistre fût maîtrisé par nos éléments, il n'en demeure pas moins que nous avons estimé opportun de mettre en place un dispositif de veille pour parer à toute éventualité», faisant état de l'ouverture par les services de sécurité d'une enquête en vue d'élucider les circonstances de l'incendie. Des commerçants dont les locaux ont été calcinés disent ne pas connaître «pour le moment» la cause de l'incendie, privilégiant toutefois la thèse du court-circuit. «On s'en remet à Dieu, mais il est temps que les autorités à charge du volet commercial se penchent sur les aires semblables à la nôtre dont la plupart, à l'instar de celle où nous activions, de surcroît datant des années 1980, sont dépourvues des commodités les plus élémentaires».

M. M.

Téléphonie mobile

## IRIS lance un nouveau smartphone «made in bladi»

L'entreprise spécialisée dans la fabrication des produits électroniques, électroménagers, IT & Mobile, IRIS, a mis récemment sur le marché un nouveau smartphone. Il s'agit, selon un communiqué de presse de la marque algérienne, de «Alpha plus», un appareil qui vient enrichir la gamme «VOX» connue par son autonomie de batterie et ses performances de «qualité» qu'on souhaiterait avoir dans notre smartphone. Il est commercialisé au prix de 18.800 DA. Un look plus «moderne» et design, IRIS a «amélioré» l'ensemble de fonctionnalités de ses précédentes modèles en intégrant à son dernier-né un écran HD+ full display 18:9, 5.45", offrant du coup une expérience visuelle encore «plus immersive». Il est animé par un processeur «Qualcomm snapdragon 425» cadencé à 1.4 GHz pour les adeptes du gaming et vidéos ainsi qu'une mémoire Ram/Rom 2+16 Go de quoi stocker tous les vidéos, musiques ou autres fichiers et profiter des contenus avec confort. «Ce smartphone est équipé par ailleurs d'un appareil photo très performant arrière et avant perfectionné de 13MP/13MP mais aussi une très grande batterie de 4000 mAh qui offre une liberté d'utilisation durant des heures», explique la même source. Le «Alpha plus» regorge par ailleurs des fonctionnalités de «qualité» dont le «Finger print» pour une meilleure sécurité, le tout, embarqué dans le système Android Oreo 8.1. Il convient de rappeler qu'IRIS, une marque commerciale de l'entreprise algérienne «SATEREX» créée à la fin 2004, et emploie aujourd'hui plus de 3300 personnes. Elle n'a jamais «cessé» de «redoubler» d'efforts pour «développer» et «fabriquer» en Algérie des produits dotés de «nouvelles» technologies et de «haute» qualité, à des prix «à la portée» du consommateur algérien. Se positionner au 1<sup>er</sup> rang de l'innovation technologique en Algérie a toujours été le fer de lance de cette entreprise qui a été élue, en 2014, 1<sup>er</sup> producteur algérien, arabe et africain à produire le téléviseur «Ultra HD-4K» et 1<sup>er</sup> fabricant algérien à mettre sur le marché le contenu «I-Smart Family» qui permet aux smartphones, tablettes et téléviseurs Full Smart d'interagir entre eux. En 2015, IRIS est devenue 1<sup>er</sup> fabricant algérien du téléviseur «LED 4K» le plus fin au monde et meilleure entreprise innovatrice grâce à la tablette «Twin Pro» équipée de 2 systèmes d'exploitation (windows et android). Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, la marque algérienne a lancé en 2017 la 1<sup>ère</sup> «Android TV» en Algérie et une année plus tard, elle lancera la famille des smartphones «BigBattery».

N. I.



**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information

[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)